

PLAN DE RÉPONSE HUMANITAIRE HAÏTI

CYCLE DE
PROGRAMME HUMANITAIRE
2023
PUBLIÉ EN AVRIL 2023



À propos

Ce document est consolidé par OCHA au nom de l'Equipe Humanitaire Pays et des partenaires. Le Plan de réponse humanitaire est une présentation de la réponse stratégique coordonnée conçue par les agences humanitaires pour répondre aux besoins urgents des personnes touchées par la crise. Il est basé sur les preuves des besoins décrits dans l'Aperçu des besoins humanitaires et y répond.

PHOTO DE COUVERTURE

Mural à Pétion Ville dans le cadre du projet Art for Peace Haiti par l'artiste OliGa.

Les désignations employées et la présentation des éléments dans le présent rapport ne signifient pas l'expression d'une quelconque opinion que ce soit de la Partie du Secrétariat des Nations Unies concernant le statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone ou de leurs autorités, ou concernant la délimitation de frontières ou de limites.

Pour consulter les mises à jour les plus récentes



OCHA coordonne l'action humanitaire pour garantir que les personnes touchées par la crise reçoivent l'assistance et la protection dont elles ont besoin. Il s'emploie à surmonter les obstacles qui empêchent l'aide humanitaire d'atteindre les personnes touchées par les crises et assure le leadership dans la mobilisation de l'aide et des ressources au nom du système humanitaire.

www.unocha.org/Haiti

<https://twitter.com/OCHAHaiti>



ReliefWeb Response (RW Response) est un service numérique spécialisé. Ce service fait partie de l'engagement envers la communauté humanitaire pour garantir que les informations pertinentes dans une situation d'urgence humanitaire sont disponibles pour faciliter la compréhension de la situation et la prise de décision.

<https://response.reliefweb.int/haiti>

Humanitarian Action

ANALYSING NEEDS AND RESPONSE

Humanitarian Action soutient les décideurs en leur donnant accès à des données humanitaires clés. Il fournit les dernières informations vérifiées sur les besoins et la prestation de la réponse humanitaire ainsi que sur les contributions financières.

<https://humanitarianaction.info/plan/1121>



Le Service de suivi financier (FTS) est le principal fournisseur de données continuellement mises à jour sur le financement humanitaire mondial, et est un contributeur majeur à la prise de décision stratégique en mettant en évidence les lacunes et les priorités, contribuant ainsi à une aide humanitaire efficace, efficiente et fondée sur des principes.

<https://fts.unocha.org/appeals/1121/>

Table des Matières

05	Avant-propos
06	Aperçu du Plan de Réponse
07	Résumé de l'historique des tendances
08	Réponse Planifiée
09	Capacité Opérationnelle
10	Contexte et impact de la crise, conditions humanitaires et facteurs sous-jacents de la crise
13	Partie 1 : Priorités stratégiques de la réponse
17	Cartographie de l'accès
23	1.2 Méthodologie de calcul des coûts
26	Partie 2 : Suivi de la Réponse
27	2.1 Approche de Suivi
29	2.2 Objectifs Stratégiques et Spécifiques : Indicateurs et Cibles
31	Partie 3 : Objectifs et Réponse Sectoriels
36	3.1 Abris et biens non alimentaires
40	3.2 Coordination et gestion des camps
44	3.3 Eau potable, Assainissement et Hygiène
48	3.4 Éducation
53	3.5 Logistique
56	3.6 Nutrition
60	3.7 Protection
67	3.8 Santé
70	3.9 Sécurité Alimentaire
73	3.10 Coordination
75	Partie 5 : Annexes
76	5.1 Chiffres de Planification par Zone Géographique et par Secteur
78	5.2 Et si nous ne répondons pas ?
80	5.3 Comment Contribuer
81	5.4 Acronymes
83	5.5 Notes Finales



BELLE ANSE (SUD-EST), HAÏTI

Un agriculteur dans son champ de maïs.

@Christian Cricboom/OCHA

Avant-propos

Aujourd'hui, d'après l'aperçu des besoins humanitaires 2023 pour Haïti, plus de 5,2 millions d'Haïtiennes et d'Haïtiens, soit près de la moitié de la population, ont besoin d'une aide humanitaire et de protection. Le nombre de personnes dans le besoin a tragiquement doublé en cinq ans.

Un climat de peur règne désormais à travers le pays, particulièrement dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince. La présence et l'influence des gangs ne cessent de croître et se traduisent par des actes d'une extrême violence et brutalité, y compris les viols collectifs. De plus, les gangs utilisent de plus en plus les enfants dans leurs opérations.

Les attaques contre le personnel et les infrastructures médicales et éducatives sont une réalité alarmante de la crise humanitaire en Haïti avec une multiplication par neuf des actes de violence armée contre les écoles en un an. Pas moins de 20 médecins ont été enlevés au cours de l'année 2022. On en dénombre déjà plus de 11 au cours du premier trimestre de cette année.

L'insécurité alimentaire est également particulièrement alarmante, Haïti présentant l'un des niveaux d'insécurité alimentaire les plus élevés au monde proportionnellement à sa population. En 2022, pour la première fois en Haïti, des niveaux d'insécurité alimentaire catastrophiques ont été enregistrés dans le pays, tous localisés à Cité Soleil. La prévalence de la malnutrition aiguë sévère, qui est une pathologie potentiellement mortelle si elle n'est pas traitée d'urgence, est particulièrement inquiétante dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince.

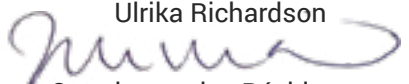
Derrière chacun de ses chiffres se trouvent une fille, un garçon, une femme, un homme vivant dans la souffrance et la peur chaque jour de se rendre au travail, nourrir leur famille ou emmener leurs enfants à l'école. Face à cette adversité, nous devons tous être inspirés par la bravoure, le sacrifice et la résistance de tant d'Haïtiens.

Cette année, la communauté humanitaire en Haïti prévoit de fournir une aide à 3,2 millions de personnes, soit une augmentation de 700 000 personnes ciblées par rapport à 2022. Cette aide soutient les efforts du gouvernement haïtien.

Nous avons identifié deux objectifs stratégiques autour desquels les activités des acteurs humanitaires se concentreront. Premièrement, nous prévoyons d'assister 3,2 millions de personnes avec une aide multisectorielle pour réduire leur vulnérabilité, couvrir leurs besoins vitaux et améliorer leurs conditions de vie au sein d'un environnement protecteur. Deuxièmement, nous déploierons nos efforts pour que la résilience des populations face aux chocs et les capacités des institutions nationales à répondre aux catastrophes naturelles soient renforcées. Nous travaillerons également activement afin d'assurer des synergies d'action fortes entre nos priorités humanitaires urgentes et les efforts en matière de développement durable, paix et sécurité sur le moyen et long terme.

La générosité continue des bailleurs de fonds nous est plus que jamais nécessaire pour avoir les moyens financiers de nos ambitions. Cette année, nous devons mobiliser près de 720 millions de dollars, plus du double de la somme demandée en 2022, et la somme la plus élevée depuis le tremblement de terre de 2010.

Je souhaite rendre hommage aux organisations non-gouvernementales pour leur travail remarquable et avec lesquelles nous continueront de travailler étroitement. En ce moment de si grande fragilité, il est primordial de redoubler notre engagement et notre soutien envers chaque Haïtienne et Haïtien pour ne laisser personne pour compte.

Ulrika Richardson

Coordonnatrice Résidente et
Coordonnatrice humanitaire

Aperçu du Plan de Réponse

PERSONNES DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FONDS REQUIS (US\$)	PARTENAIRES OPÉRATIONNELS
5,2M	3,2M	\$719,9M	94

Une réponse axée sur ...

Une assistance multisectorielle et intégrée pour couvrir les besoins vitaux et améliorer les conditions de vie des personnes vulnérables dans un environnement protecteur.

La résilience des populations à travers des actions de préparation aux chocs.

Réponse planifiée par secteur

Secteur	Personnes dans le besoin	Personnes ciblées	■ Besoin □ Cible	Fonds requis (USD)	
 Sécurité alimentaire	4,9M	2,4M		\$420M	
 Eau, hygiène et assainissement	3,3M	1,6M		\$64,4M	
 Abris/BNA	4,2M	405K		\$57,8M	
 Education	4,0M	1,6M		\$50M	
 Protection	1,9M	1,2M		\$42,1M	
 Protection Générale	1,9M	150k		\$1,8M	
 Protection de l'enfant	1,2M	548k		\$20,1M	
 Protection des Migrants	52k	52k		\$8,2M	
 Violences basées sur le genre (VBG)	506k	332k		\$12,1M	
 Nutrition	779k	779k		\$31,7M	
 Santé	4,5M	1,8M		\$30,7M	
 CCCM	201k	108k		\$3,3M	
 Logistique	-----	-----		\$15,8M	
 Coordination	-----	-----		\$4,1M	

Résumé de l'historique des tendances

Près de la moitié de la population haïtienne a besoin d'une assistance humanitaire en 2023, un chiffre qui dépasse de 100 000 personnes les estimations record de 2020. Depuis 2010, l'année d'un séisme cataclysmique, Haïti a connu une succession de chocs naturels et d'urgences sanitaires (l'ouragan Matthew en 2016, la crise du COVID en 2020, le séisme de la péninsule Sud en 2021 et la résurgence du choléra en 2022), conjugués à une sévère insécurité croissante.

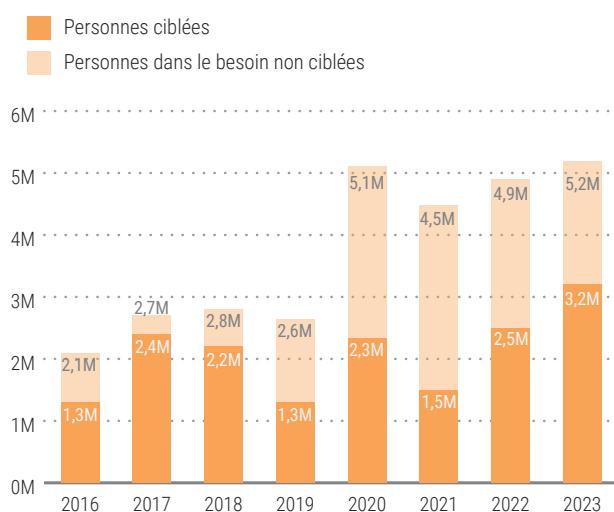
L'emprise progressive des gangs sur Port-au-Prince et les affrontements quotidiens pour le contrôle de territoires, y compris dans les régions agricoles du Nord et même dans le Sud, ont entraîné le pays dans une spirale de violence engendrant une détérioration des indicateurs humanitaires. Le nombre de personnes déplacées internes dans la ZMPP¹ du fait des violences urbaines a doublé entre 2021 et 2022, passant de 68 000 à plus de 155 000. Le nombre de personnes en insécurité alimentaire sévère est passé de 4,7 millions lors de l'analyse de septembre 2022 à 4,9 millions pour la période de projection mars – juin 2023. Le nombre d'enfants malnutris est estimé à 260 000 en 2023, soit 21 pour cent de plus qu'en 2022. Autant d'indicateurs qui attestent de la dégradation continue de la situation humanitaire.

En 2022, le Plan de Réponse Humanitaire (PRH) a été financé à hauteur de 50 pour cent, largement en raison

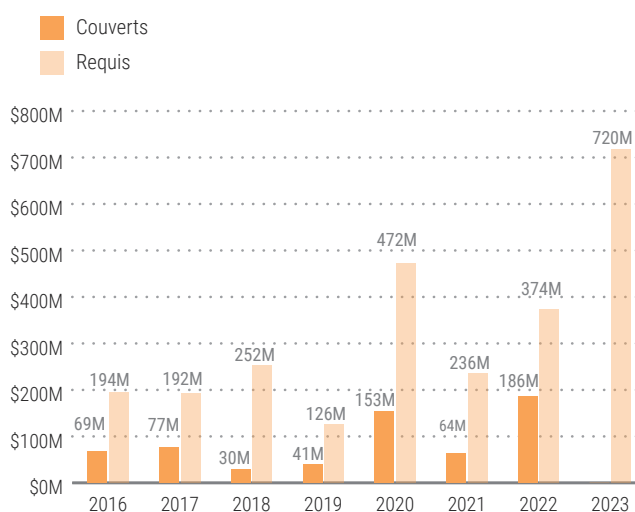
de la réponse au choléra. La moyenne de financement du PRH n'a pas excédé 30 pour cent au cours de la période 2018-2022.

En 2023, les besoins en financements pour le PRH sont estimés à près de 720 millions USD, presque le double des financements requis en 2022 et le montant le plus élevé depuis le tremblement de terre de 2010. Cette importante augmentation s'explique par plusieurs facteurs, notamment i) l'exacerbation des besoins, ii) l'explosion des coûts opérationnels engendrée essentiellement par l'insécurité et les contraintes d'accès et iii) l'impact global de la guerre en Ukraine sur l'inflation des prix en général et notamment les intrants humanitaires, qui n'a pas épargné Haïti. Ainsi en 2023 le coût humanitaire moyen par personne en Haïti a augmenté de 53 pour cent depuis 2022, passant de 149 à 229 USD par bénéficiaire.

NOMBRE DE PERSONNES DANS LE BESOIN VS CIBLÉES

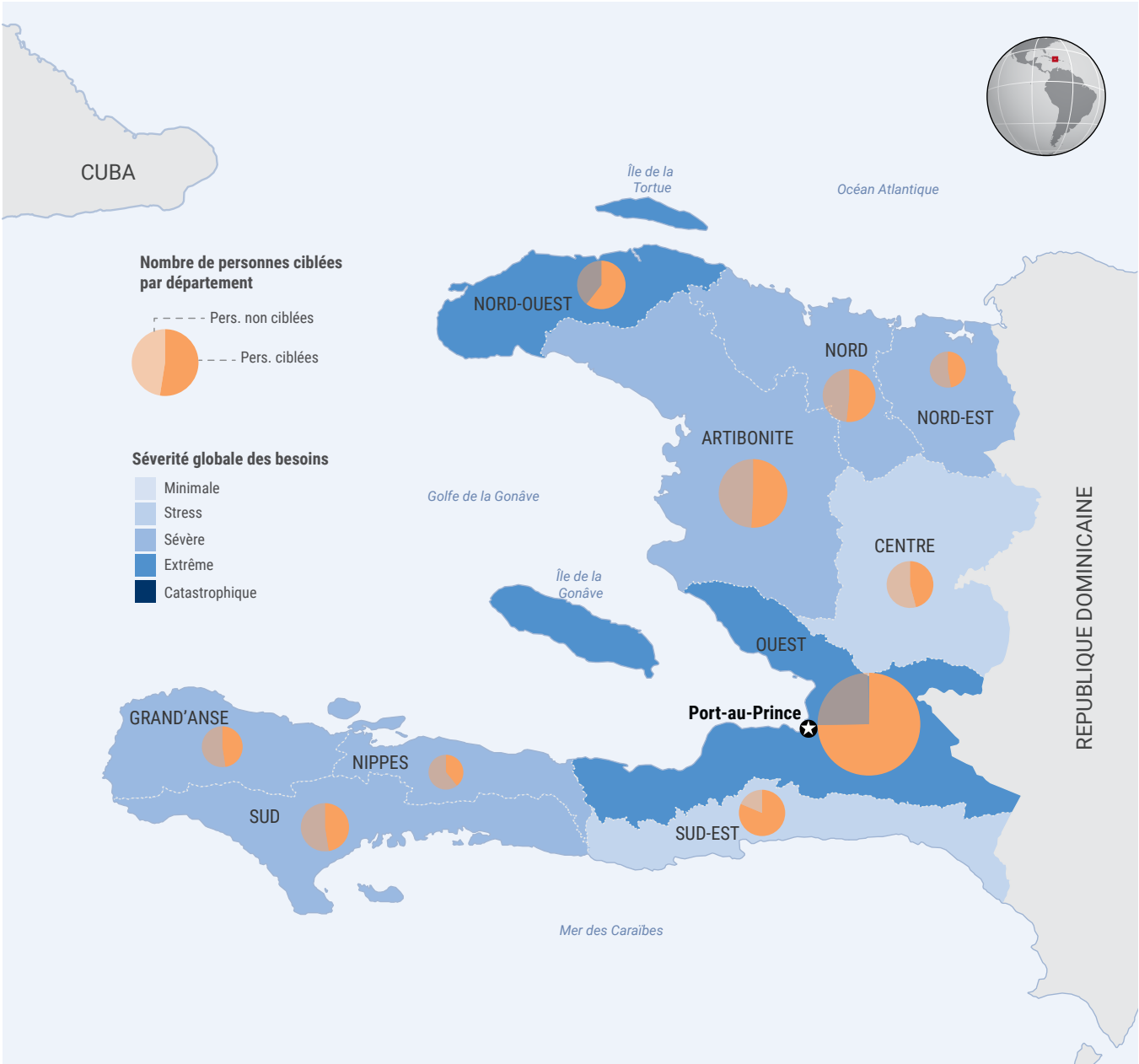


BESOINS FINANCIERS (US\$)

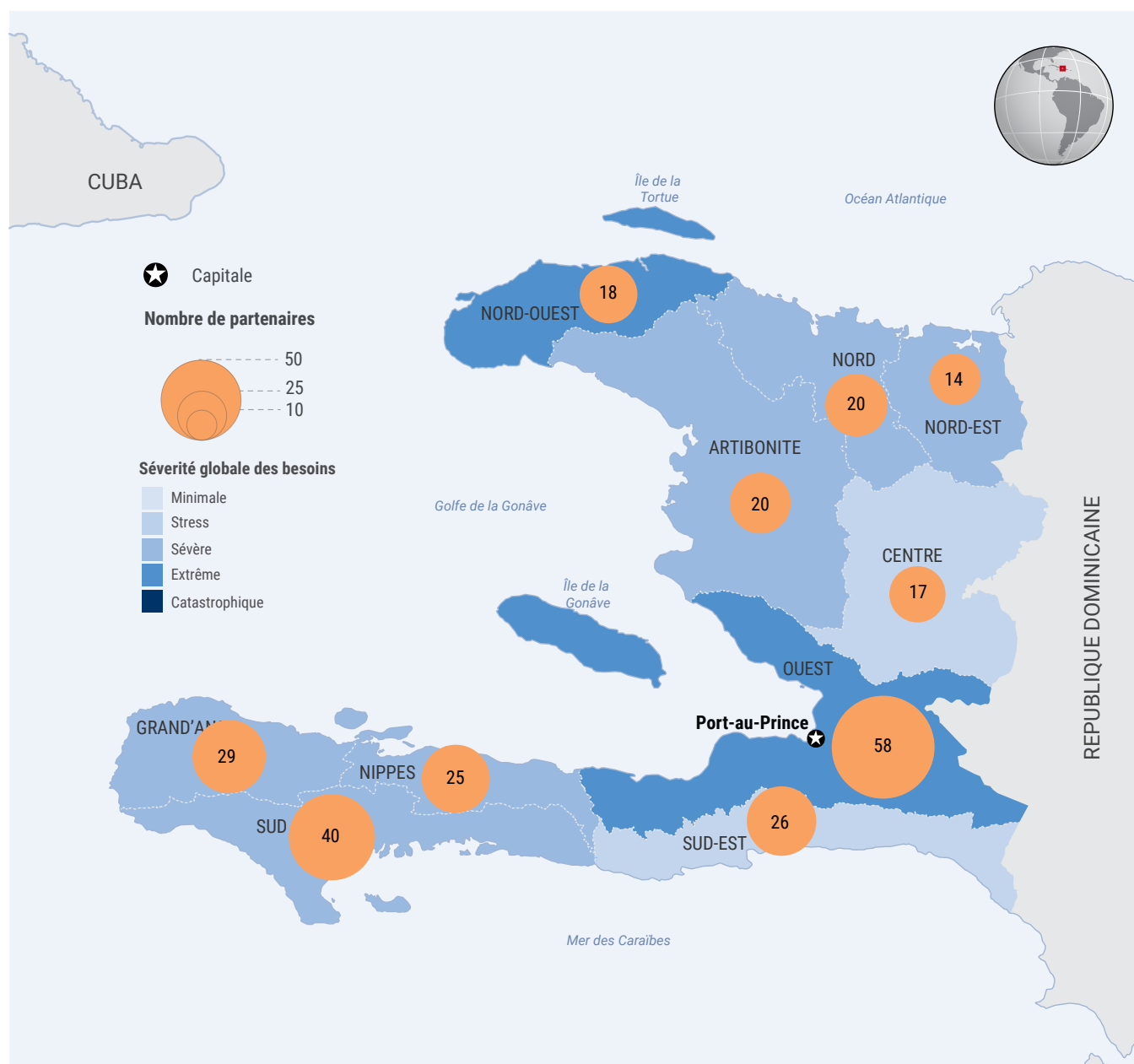
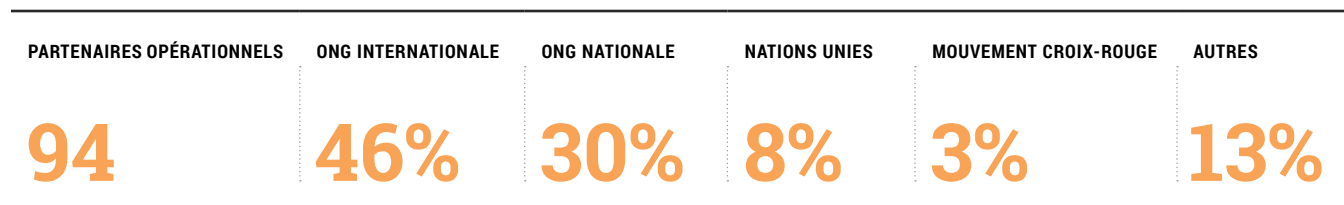


Réponse Planifiée

PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES	FEMMES ET FILLES	ENFANTS	AVEC HANDICAP
5,2M	3,2M	52%	51%	12%



Capacité Opérationnelle



Contexte et impact de la crise, conditions humanitaires et facteurs sous-jacents de la crise

Depuis 2021, les gangs ont refermé progressivement leur étau sur la zone métropolitaine de Port-au-Prince, où les meurtres, enlèvements et viols se produisent au quotidien. Ceux-ci étendent désormais leur influence au-delà de la capitale, y compris dans les zones du nord considérées comme le grenier à blé du pays, à un moment où près de la moitié de la population ne mange pas à sa faim. L'insécurité croissante continue de pousser des milliers de personnes hors de leur foyer, paralyse le fonctionnement des services de base et risque d'annuler les acquis obtenus dans la lutte contre l'épidémie de choléra déclarée le 2 octobre 2022.

Contexte politico-socio-économique.

Depuis l'assassinat du Président Jovenel Moïse en juillet 2021, Haïti est confronté à une impasse politique et sécuritaire dans un contexte de récession économique pour la troisième année consécutive. L'inflation dépasse les 48 pour cent du PIB. Depuis, la Gourde Haïtienne a perdu près de 65 pour cent de sa valeur. Selon la Banque Mondiale, près de 90 pour cent des Haïtiens vivent sous le seuil de pauvreté, parmi eux près du tiers est en situation de pauvreté extrême (2,15\$/jour). La cherté de la vie, l'insécurité, la pénurie de carburant et l'annonce de la suppression des subventions sur les carburants par le gouvernement à la mi-septembre 2022 ont donné lieu à des manifestations massives, parfois violentes, et le blocage, durant plusieurs mois, du principal terminal pétrolier d'Haïti par les gangs. Ce blocus a paralysé l'activité économique et sociale, limitant l'accès aux services de base aux populations, entravant les opérations d'assistance et créant des difficultés considérables d'accès humanitaire.

Plus de 300 gangs en Haïti, dont 100 à 150 pour la seule Zone Métropolitaine de Port-au-Prince (ZMPP).

Depuis plus de 20 ans, des gangs occupent certaines parties d'Haïti. Au nombre d'au moins 300, dont plus de la moitié dans la ZMPP, leurs agissements sont nourris par des intérêts politiques, économiques et sécuritaires. L'emprise des gangs s'est renforcée à partir de 2021, jusqu'à encercler Port-au-Prince dont, selon OCHA, ils contrôlent 80 pour cent du territoire à travers des tactiques sophistiquées et l'émergence de coalitions très puissantes. Les affrontements entre gangs pour le contrôle de territoire et avec la Police

Nationale Haïtienne (PNH) ont instauré un climat de peur permanent. La majorité de la population de la capitale est directement touchée par la violence et voit sa liberté de mouvement et d'accès aux services de base restreinte.

Une grave crise de protection.

La violence sexuelle a atteint des niveaux alarmants, le viol étant utilisé par les gangs comme une arme de terreur et de subjugation des populations. Les exactions et activités criminelles des gangs ont atteint des niveaux sans précédent. Selon le Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme (HCDH), 1 119 enlèvements ont eu lieu en 2022, soit trois enlèvements par jour. Au cours du premier trimestre 2023, au moins 807 personnes ont été tuées/lynchées (plus de 107 pour cent par rapport au dernier trimestre de 2022), 746 blessées (plus de 114 pour cent) et 627 kidnappées (plus de 125 pour cent). Le Système d'Information Sanitaire Unique (SISNU) a répertorié, 16 470 incidents de violences basées sur le genre en 2022.

La crainte de la stigmatisation ou de représailles ainsi que l'absence de présence policière dans certains quartiers et les déficiences du système judiciaire empêchent les victimes d'obtenir justice. Par ailleurs, nombreux(ses) sont les survivant(e)s qui ne reçoivent pas d'accompagnement ou de soins par manque de structure à proximité et en raison des coûts de transport prohibitifs. Les enfants sont particulièrement touchés par la dégradation abrupte de la situation sécuritaire, économique et sociale,

notamment ceux vivant dans les zones sous l'emprise des gangs et les enfants rapatriés.

La moitié de la population est en insécurité alimentaire sévère (IPC 3+).

Haïti présente l'un des niveaux d'insécurité alimentaire les plus élevés au monde, avec près de la moitié de la population en insécurité alimentaire sévère. Selon les résultats de l'Integrated Food Security Phase Classification (IPC) pour la période allant de mars à juin 2023, 18 pour cent de la population analysée est classée en Phase 4 de l'IPC (Urgence) et 31 pour cent en Phase 3 de l'IPC (Crise), soit 49 pour cent de la population qui a besoin d'une action urgente pour protéger des vies et sauver des moyens d'existence. Une légère amélioration a été enregistrée dans la zone de Cité Soleil où 5 pour cent de sa population (soit près de 20 000 personnes) était en Phase 5 de l'IPC (Catastrophe) en 2022. L'assistance alimentaire humanitaire, qui au cours des derniers mois a atteint 30 pour cent de la population ciblée de Cité Soleil, a été un élément de mitigation très important. Si la prévalence de la Malnutrition Aiguë Sévère (MAS) est estimée à 2,1 pour cent en Haïti, la zone métropolitaine de Port-au-Prince présente une situation particulièrement alarmante avec une prévalence de MAS proche de 3 pour cent.

Un accès aux services de santé compromis.

L'accès aux soins est une préoccupation particulièrement importante pour les Haïtiens et les Haïtiennes alors que le pays connaît une résurgence du choléra. Après deux premiers cas déclarés dans la ZMPP le 2 octobre 2022, l'épidémie s'est rapidement propagée à l'ensemble du pays, atteignant plus de 35 000 cas suspects en mars 2023. Plus de la moitié des cas concernent des enfants. Malgré des difficultés logistiques liées à la présence des gangs, aux pénuries de carburant à répétition, et au manque de personnel qualifié en raison d'un exode massif du personnel de santé et du manque d'intrants qui affecte 73 pour cent des 22 plus grandes structures de santé le gouvernement haïtien, le personnel de santé et leurs partenaires sont toutefois parvenus à ralentir la courbe épidémiologique.

Un quart des ménages du pays utilisent des sources d'eau non améliorées pour la boisson. L'accès à l'eau potable et aux services d'hygiène et d'assainissement de base en Haïti est très faible, notamment en milieu rural et périurbain où vit la majorité de la population. Seuls 55 pour cent des ménages ont accès aux services basiques d'eau potable et 61 pour cent des ménages n'ont pas accès à des latrines améliorées. L'accès à l'eau potable demeure un défi et une cause majeure de la propagation du choléra.

Les violences ont contraint des milliers de personnes à fuir leurs logements.

L'augmentation de la violence dans la ZMPP a poussé près de 128 000 personnes à se déplacer hors de leurs foyers. Plus de 2 500 personnes sont encore déplacées dans le Sud et la Grand'Anse à la suite du tremblement de terre d'août 2021. Selon le round 3 de la Matrice de suivi des déplacements du 14 février au 16 mars 2023, 62 pour cent des personnes déplacées internes (PDI) à la suite de violences urbaines ont trouvé refuge dans des communautés hôtes dont les conditions de vie ont également été fortement bouleversées. Au mois de décembre 2022, les violences des gangs ont dépassé les seules frontières de la ZMPP, pour s'étendre au département de l'Artibonite, provoquant le déplacement dans la région de près de 8 500 personnes.

Le désespoir pousse de plus en plus de personnes à quitter le pays, tandis que les rapatriements forcés se poursuivent.

Selon les données de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), dès le mois de juillet 2022, le nombre de rapatriés par voies aérienne et maritime avait dépassé celui enregistré pour l'ensemble de l'année 2021. Les retours forcés depuis la République dominicaine ont été particulièrement importants en 2022, avec 154 333 personnes rapatriées. Les conditions de rapatriement ont été extrêmement sévères, les droits humains n'ayant pas été respectés. Des cas d'enfants non accompagnés portant encore leurs uniformes d'écoliers et des déportations d'Haïtiens disposant pourtant de leurs papiers d'identité et théoriquement en règle avec les lois en matière de migration légale ont été rapportés. En septembre 2022, les troubles sociaux et

l'intensification des activités des gangs ont poussé de nombreux pays à arrêter les rapatriements car les conditions ne permettaient pas un retour sûr et durable dans le pays.

Multiplication par neuf des actes de violence contre les écoles.

Selon UNICEF, les fusillades, les saccages, les pillages et les enlèvements d'enseignants et d'élèves se sont multipliés par neuf en un an. Au cours des quatre premiers mois de l'année scolaire (d'octobre 2022 à février 2023), 72 écoles auraient été prises pour cible, contre huit au cours de la même période l'année précédente. Dans les départements du sud, les efforts de reconstruction des 1 250 écoles détruites

lors du tremblement de terre du 14 août 2021 ont été entravés par les difficultés logistiques liées aux activités des gangs et à la crise du carburant. Le contexte économique et sécuritaire dégradé et les tensions sociales ont conduit au report de la rentrée scolaire 2022/2023, initialement prévue en septembre, jusqu'à novembre 2022. La réouverture des écoles n'a été effective qu'en début 2023, sans pour autant que tous les élèves reprennent le chemin de l'école, ce qui les expose à des risques accrus d'utilisation et d'enrôlement par les gangs. (voir [HNO](#))

Partie 1 :

Priorités stratégiques de la réponse

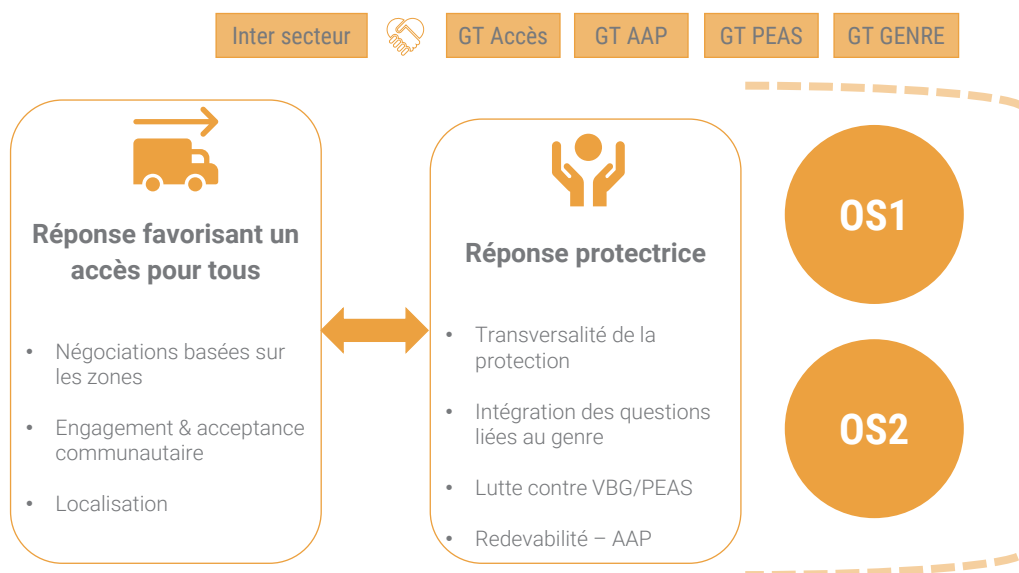
1.1

Objectifs stratégiques et spécifiques et approche de la réponse

En 2023, la stratégie de réponse de la communauté humanitaire reposera sur deux objectifs stratégiques : 1) D'ici fin 2023, 3,2 millions de personnes bénéficieront d'une assistance multisectorielle et intégrée pour réduire leur vulnérabilité, couvrir leurs besoins vitaux et améliorer leurs conditions de vie dans un environnement protecteur; 2) D'ici fin 2023, la résilience des populations est renforcée à travers des actions de préparation aux chocs tout en améliorant l'efficacité et la coordination des interventions des institutions nationales. Préalables indispensables à une action humanitaire efficace et responsable, l'accès et la protection en seront les deux principes d'action.

Approche de la réponse

→ Deux principes d'action clés guident la réponse humanitaire au travers d'objectifs intersectoriels



PRINCIPE D'ACTION 1 - L'accès, un préalable à une action humanitaire efficace

Au-delà des contraintes d'accès d'ordre physique inhérentes aux manques d'investissement dans les infrastructures routières, l'expansion des gangs depuis 2021 se poursuit et s'accélère. S'il est difficile de s'accorder sur la proportion de la capitale qui est effectivement sous leur contrôle, OCHA et le Groupe d'accès humanitaire s'accordent à dire que 80 pour cent de Port-au-Prince est sous le contrôle et la forte influence de divers groupes. Ceux-ci étendent progressivement leur influence au-delà de la capitale sur l'ensemble du territoire, notamment dans l'Artibonite, le grenier à blé d'Haïti. Si l'accès aux populations affectées repose sur des négociations délicates et risquées, celui-ci est possible comme en atteste l'organisation entre octobre 2022 et janvier 2023 de 97 missions d'urgence dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince.

Principales contraintes d'accès

Restrictions de mouvement de la population vers les biens et services humanitaires : L'insécurité, les manifestations marquées par le blocage des voies publiques et l'absence de carburant ralentissent le fonctionnement des services de base et rendent difficile la délivrance de l'assistance. Les routes nationales (RN2 vers le Sud, RN1, RN3 vers le Nord et RN8 qui mène en République Dominicaine) sont partiellement ou totalement bloquées par les activités des gangs. L'accélération de la réponse au choléra, par exemple, a été entravée par les contraintes d'accès des populations aux services. Les échanges économiques entre la capitale et les départements sont fortement entravés. Ainsi, par exemple, de nombreux agriculteurs ont du mal à vendre leurs productions ce qui réduit leurs sources de revenus et en conséquence leurs capacités à accéder aux services de base. Les exactions contre la population civile ont atteint un tel niveau que franchir le seuil de sa maison comporte des risques au quotidien.

Restrictions de mouvement des acteurs/biens humanitaires vers les populations affectées : Les gangs contrôlent en grande partie les sorties et les entrées des grandes villes, y compris les routes principales à l'intérieur et à l'extérieur de Port-au-Prince. Ces restrictions sont aussi marquées par une lenteur des procédures douanières entraînant des retards dans la sortie des intrants humanitaires à partir des ports maritimes sous le contrôle des gangs. La présence de plusieurs postes de contrôle érigés par les gangs, notamment en situation de crise, ralentit le déplacement des acteurs humanitaires qui

sont contraints de négocier l'accès vers la population dans le besoin. A ces contraintes s'ajoutent les restrictions sécuritaires internes qui limitent le déplacement de certaines organisations aux chefs-lieux départementaux. Les efforts de reconstruction dans les départements affectés par le tremblement de terre de 2021 sont eux aussi mis à mal en raison des difficultés d'accès liées aux contrôles des routes et au manque de carburant. De nombreuses structures de santé et écoles ne sont toujours pas réhabilitées.

Environnement physique/manque d'infrastructures : Les effets du tremblement de terre de 2021 et le manque d'investissement se sont traduits par une dégradation des axes routiers et des ponts rendant difficile l'acheminement des biens humanitaires à temps. La vulnérabilité d'Haïti aux aléas naturels est exacerbée par la dégradation de l'environnement, l'assèchement des rivières et l'érosion des sols. Les zones rurales sont les plus vulnérables aux catastrophes d'origine naturelle. La réponse au séisme de 2021 dans les mornes a été difficile en grande partie en raison des mauvaises conditions des routes du niveau tertiaire. D'autre part, dans certains quartiers de la capitale contrôlés par les gangs, des montagnes de déchets entravent l'accès. Les contraintes liées à l'environnement physique sont récurrentes en Haïti. Chaque année, au moment de la saison des pluies, le manque d'infrastructures de qualité limite souvent l'accès et la fourniture de l'assistance humanitaire en Haïti. De nombreuses routes sont difficilement praticables, y compris dans la capitale et les centres urbains.

Violences contre le personnel, les biens et

infrastructures humanitaires : En 2022 de nombreux incidents ont été enregistrés. Ces incidents incluent entre autres les pillages des entrepôts de plusieurs agences des Nations Unies et ONG durant les épisodes de tension sociale (« Peyi Lòk »), les nombreux cas de kidnappings de prestataires de service, personnels d'organisations humanitaires, fusillades sur des sites des distributions ou encore sur des véhicules médicaux.

Interférences dans la mise en œuvre des opérations

humanitaires : Ces nombreux incidents ont eu pour conséquence la suspension parfois totale des activités. Dans plusieurs endroits du pays les autorités locales interviennent dans l'élaboration des listes de bénéficiaires. Les autorisations d'intervention dans des quartiers sensibles sont conditionnées par l'obligation d'intervenir dans d'autres quartiers sous le contrôle d'une bande rivale. Ces types d'interférence mettent en lumière l'ultime nécessité d'une approche cohérente pour préserver et protéger les principes et l'espace humanitaires.

Une stratégie d'accès ancrée dans une approche par zones et la protection

Face aux défis d'accès, auxquels s'ajoute une disparité d'acceptation par la population des acteurs humanitaires, l'Équipe Humanitaire Pays (EHP) a jugé nécessaire d'avoir une approche plus coordonnée pour une stratégie d'accès durable et centrée sur la protection. L'approche area-based (basée sur les zones) vise à définir des zones géographiques et à les assigner aux acteurs humanitaires clefs sur la base de leur connaissance du contexte et des acteurs qui exercent une influence sur l'accès. Les points focaux joueront le rôle de facilitateurs de l'accès pour toute la communauté humanitaire.

Objectif 1 : Les contraintes d'accès sont identifiées, suivies et analysées, et leur impact mesuré afin de mieux informer la prise de décision pour une réponse coordonnée.

- Un Groupe de Travail Accès Humanitaire (GTAH) est en place et fonctionnel et rend compte à l'EHP ;

- Les contraintes d'accès sexo-spécifiques et dans la prise en compte de la diversité sont identifiées et analysées ;
- Une liaison est établie avec les autres mécanismes clefs de coordination ;
- Des documents d'analyse sur l'accès humanitaire sont régulièrement produits et diffusés ;

Objectif 2 : Un plaidoyer constant auprès des populations civiles, autorités nationales et locales, gangs, police, acteurs humanitaires et bailleurs de fonds permet de maintenir et d'améliorer l'accès humanitaire.

- Les différents acteurs pouvant influencer sur les conditions de l'accès humanitaire sont régulièrement informés et conseillés sur les moyens pouvant être mis en œuvre pour maintenir et améliorer un accès sûr et équitable ;
- L'environnement opérationnel, dont la sécurité et l'environnement physique, est amélioré grâce à un plaidoyer constant et ciblé auprès des autorités politiques, des forces de sécurité et des gangs ;
- Les contraintes d'accès sont prises en compte dans les stratégies de financement des bailleurs de fonds ;
- La distinction entre les mandats humanitaires et paramilitaires et/ou politiques est renforcée et sa nécessité mieux comprise par les acteurs clefs.

Objectif 3 : Des mesures opérationnelles inclusives centrées sur l'engagement communautaire et la protection de la population civile sont mises en place pour minimiser les contraintes d'accès.

- Un système de planification conjointe de la réponse est mis en place et adopté par l'EHP tenant compte d'une répartition de zones, désignation de points focaux par zones selon leurs capacités d'influence et acceptation et du feed-back après action.²
- Le dialogue entre les acteurs humanitaires et la population affectée est renforcé et permet une meilleure acceptation des acteurs humanitaires pour améliorer l'accès ;

- L'accès humanitaire est accordé par les gangs lorsque requis, notamment par le biais de négociations humanitaires centrées sur le respect des principes humanitaires, la centralité de la protection et l'engagement communautaire ;
- Le financement des mesures de mitigation des risques en faveur d'un meilleur accès est assuré par les bailleurs lorsque requis.

La localisation au centre de l'accès

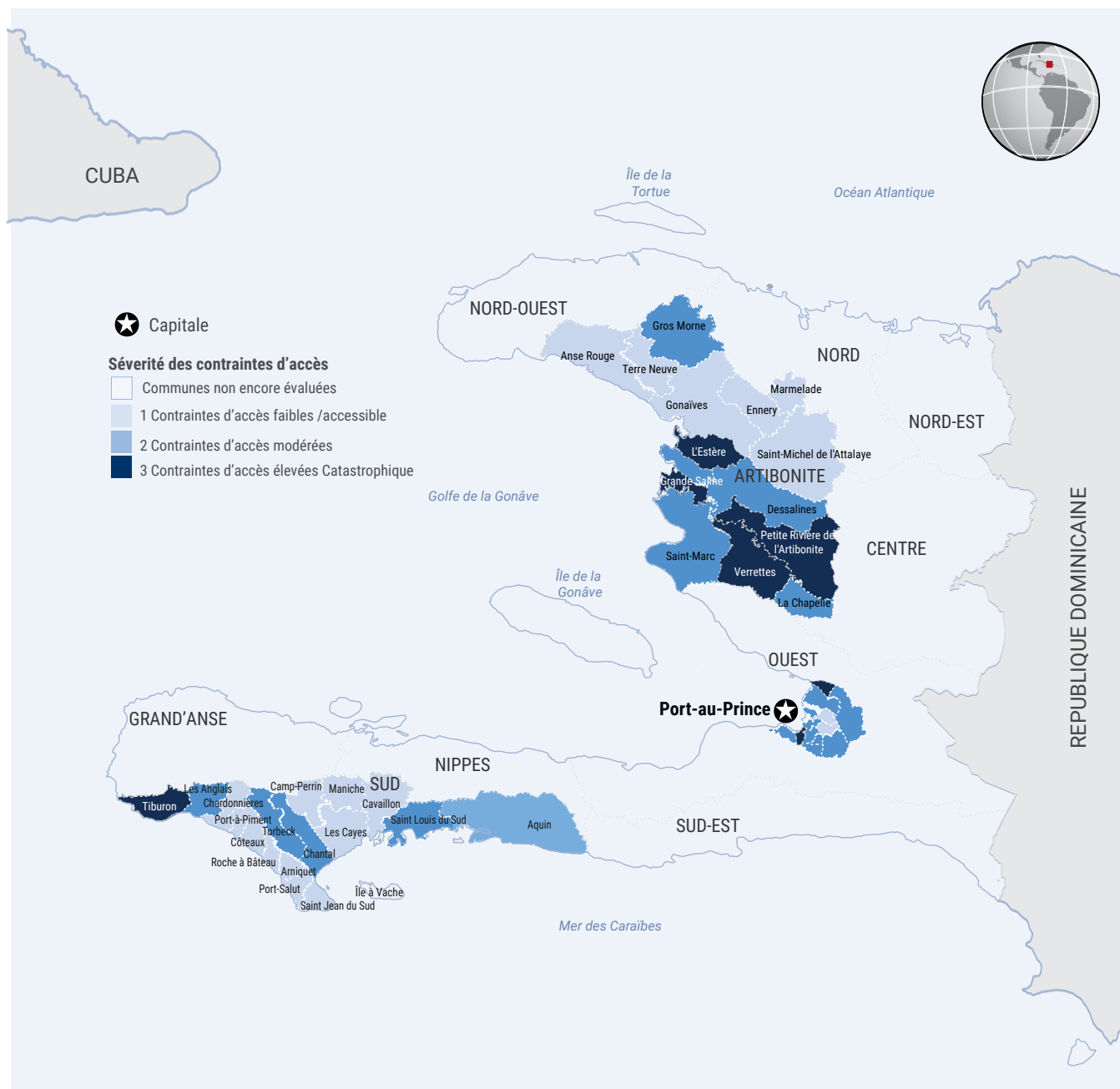
La localisation de l'aide constitue un outil puissant pour accroître la couverture et la portée de l'aide humanitaire quand les acteurs internationaux n'ont pas accès aux populations et que celles-ci se retrouvent coupées des services.

Localisation de l'aide - chantier stratégique pour le CLIO

Le Cadre de Liaison Inter-Organisations (CLIO), plateforme de coordination de 80 organisations non-gouvernementales locales et internationales a fait de la localisation de l'aide l'un de ses chantiers prioritaires. Les actions suivantes sont prévues en 2023 :

- Relancer le comité de travail/taskforce sur la localisation de l'aide ;
- Faire un atelier débat avec les membres pour discuter plus largement des résultats et implications de l'étude menée en 2020 sur les questions de pouvoirs, de respect et solidarité internationale, la transparence et la redevabilité de tous les acteurs de l'aide qu'ils soient du secteur du développement ou du secteur humanitaire ;
- Approfondir l'étude sur la localisation de l'aide notamment sur l'aspect quantitatif des données et les avancées de 2020 à date en se focalisant sur la réponse au tremblement de terre de 2021 qui a frappé le Grand-Sud du pays ;
- Accompagner les organisations locales dans des activités de plaidoyer pour un accès plus accru au financement, leur représentation et le renforcement de la coordination de l'aide au niveau départemental/local ;
- Promouvoir la participation, l'apprentissage, la redevabilité et une dynamique de développement menée par les acteurs locaux
- Organiser des Cafés CLIO et/ou des ateliers de travail pour débattre et réfléchir sur des sujets de fond, par exemple sur la coordination et complémentarité entre acteurs nationaux et internationaux dans les réponses aux crises soudaines ;
- Travailler avec les organisations non-gouvernementales internationales (ONGI) et les bailleurs pour développer et soutenir des programmes innovants qui soutiennent le renforcement des compétences des acteurs locaux, étatiques et non étatiques dans la localisation ;
- Rendre plus visibles les acteurs locaux en illustrant les collaborations/partenariats par des histoires de cas qui représentent la structuration réelle du secteur d'intervention ;
- Promouvoir la synergie et la complémentarité des actions entre les organisations locales ; la vulgarisation/diffusion des bonnes pratiques des membres du CLIO.

Cartographie de l'accès



PRINCIPE D'ACTION 2 - La protection des populations, une responsabilité collective

Pilier majeur de l'aide humanitaire, la protection des populations prend une résonance particulière en Haïti où les meurtres, les enlèvements, et la violence sexuelle et sexiste sont des enjeux omniprésents. Les attaques contre le personnel et les infrastructures médicales et éducatives sont également devenues une nouvelle composante de la crise avec une multiplication par neuf des actes de violence armée contre les écoles en un an.

De multiples défis à relever pour une meilleure intégration de l'égalité du genre :

Déficit de collecte, analyse, diffusion et utilisation systématique des données ventilées par âge, sexe et autres vulnérabilités pour informer la réponse :

tout au long de l'année 2022, il a été observé que de nombreux rapports de situation, évaluations multisectorielles et sectorielles n'avaient pas toujours permis d'identifier et d'analyser les vulnérabilités et besoins spécifiques des femmes, filles, hommes et garçons, ni de comprendre comment la réponse humanitaire adresse les problèmes spécifiques des catégories les plus vulnérables. Très peu d'analyses de genre ont été réalisées et elles n'ont pas toujours été diffusées auprès des acteurs humanitaires de manière à informer leur programmation. Aussi, l'analyse de genre prévue pour informer le processus de planification au niveau global n'a pu être disponible à temps. Les outils de collecte et d'analyse des données à plusieurs niveaux (inter-secteur, secteurs, etc.) ne font pas la distinction entre les genres. En général, la conduite des analyses de genre reste une pratique très peu promue à tous les niveaux.

Faible intégration du genre dans tous les secteurs/ inter-secteur de la réponse humanitaire : le constat majeur est celui de la faible prise en compte du genre par les secteurs et inter-secteur. L'enquête en ligne réalisée par le Réseau pour l'Égalité du Genre en Contexte Humanitaire (REGAH) en avril 2022 sur les capacités et besoins en renforcement des capacités des lead et co-lead des secteurs humanitaires et membres du REGAH³ a relevé que seulement 34 pour cent des enquêtés estimaient avoir des connaissances et capacités suffisantes pour intégrer les questions d'égalité du genre dans leur travail. Les lead et co-lead des secteurs ont relevé que 46,1 pour

cent des secteurs ne collectaient et n'analysaient jamais des données ventilées par vulnérabilités et 38,4 pour cent le faisaient souvent. Seuls 15,3 pour cent des secteurs ont dit conduire régulièrement des analyses de genre. Très peu de secteurs disposent d'outils pour la prise en compte du genre au quotidien. Aussi, très peu de secteurs introduisent les points sur l'égalité de genre dans leur agenda. De même, les objectifs, indicateurs de performance des secteurs intègrent très peu les questions d'égalité de genre, ce qui signifie que des ressources ne sont pas allouées pour adresser les inégalités de genre dans la réponse.

Peu d'actions ciblées/intégration transversale du genre dans la programmation pour adresser les besoins spécifiques : le REGAH a identifié des domaines clés où la réponse humanitaire devrait mettre l'accent en termes d'actions ciblées mais également d'intégration transversale. Il s'agit de la protection des femmes et filles, l'autonomisation économique des femmes et filles, les violences basées sur le genre et les normes sociales discriminatoires.

Faible fonctionnalité du Réseau pour l'égalité du genre en Action humanitaire (REGAH) : les problématiques identifiées portent sur le niveau d'engagement des membres ; la tendance à travailler en silo et de ne pas jouer son rôle d'appui aux acteurs humanitaires ; la durabilité du REGAH ; les faibles capacités des membres et la disponibilité des ressources.

Faible prise en compte du genre en action humanitaire par les acteurs étatiques : Le Ministère de la condition féminines et aux droits des femmes (MCFDF) a montré un fort intérêt et engagement à renforcer la prise en compte du genre dans l'action humanitaire tout au long de l'année 2022. L'action du ministère

reste toutefois limitée par les ressources et le contexte politique. Aussi, le rôle du MCFDF pour faire avancer la thématique dans l'action gouvernementale à tous les niveaux (national, départemental et communal) reste limité tout comme l'est le travail en synergie, coordonné et harmonisé entre les acteurs humanitaires et le MCFDF.

Faible leadership et participation des organisations féminines et féministes dans la réponse humanitaire:

Une enquête menée par le REGAH sur 57 organisations féminines et féministes a montré que les Organisations de la Société Civile (OSC) restent des entités de proximité intervenant à majorité au niveau communal (53 pour cent) et départemental (35 pour cent). Le Conseil d'administration des OSC est composé en moyenne de 8 personnes dont 7 de sexe féminin avec des membres à majorité de sexe féminin. 86 pour cent des répondants à l'enquête indiquent que leurs OSC sont partiellement opérationnelles en raison de la crise sécuritaire ; seules 11 pour cent sont pleinement opérationnelles. Les OSC ont dû procéder à des ajustements significatifs de leurs programmes et opérations en réponse à la crise. Aussi, elles sont confrontées à une variété de défis opérationnels, notamment un manque de financement, des problèmes de chaîne d'approvisionnement et une capacité réduite à se déplacer dans les communautés pour soutenir leurs bénéficiaires. Leurs membres sont exposés aux kidnappings (46 pour cent) et aux violences basées sur le genre (VBG). Ces difficultés les empêchent d'influencer la réponse humanitaire malgré leur travail sur le terrain.

Orientations et priorités pour l'intégration du genre en 2023

Leadership :

- L'allocation des ressources financières et humaines (très peu d'expertise sur le genre en action humanitaire au sein des différentes agences et organisations) continue y compris pour des actions ciblées ;
- Le suivi de l'engagement des lead et co-lead des secteurs humanitaires sur la prise en compte de l'égalité du genre au niveau des secteurs par les chefs d'agences/représentants ;

- L'introduction d'un point à la réunion de l'EHP tous les deux mois sur l'évolution de la mise en œuvre de la feuille de route et recommandations ;
- Le réengagement des différentes agences sur la mise en œuvre de la feuille de route à travers l'effectivité du rôle d'agent lead sur les composantes de la feuille de route (plan de suivi et évaluation).

Programmation :

- Un travail avec l'équipe de gestion de données et OCHA sur les outils et leur vulgarisation ;
- L'utilisation du marqueur âge et genre (GAM) comme outil de programmation à partir du cycle de planification 2023, avec exigence d'avoir au moins une note de 3 pour tous les projets ;
- Le renforcement continu des capacités des lead et co-lead des secteurs sur l'outil GAM et autres aspects clés pertinents pour leurs secteurs ;
- La désignation des points focaux genre pour tous les secteurs pour suivi continu de la réponse et promotion de l'égalité du genre au sein du secteur.

Coordination :

- Le renforcement de la redevabilité du REGAH vis-à-vis de la communauté humanitaire ;
- L'introduction formelle du REGAH dans l'architecture humanitaire de Haïti ;
- La révision des membres du REGAH (point focaux des secteurs) ;
- Le renforcement continu des capacités des membres du REGAH (formation des formateurs) ;
- Les missions conjointes de terrain des membres du REGAH ;
- L'appui à la coordination décentralisée sur la question du genre à travers, entre autres, le MCFDF.

Localisation de l'aide

- Coordination avec le Groupe de Travail Genre (GTG) pour un plan de renforcement de capacités du MCFDF et autres ministères clés ;

- Renforcement du MCFDF dans la réponse décentralisée dans les zones affectées par la crise ;
- Renforcement du leadership et participation des organisations féminines et féministes dans la réponse ;
- Cartographie de la présence des organisations de la société civile (OSC) ;
- Renforcement du rôle des points focaux genre de l'EHP et leur liaison avec les autres OSC ;
- Renforcement du leadership des OSC et mise en place d'un mécanisme/renforcement pour remonter/descente d'informations au niveau de la communauté humanitaire (EHP, inter secteur et secteurs).

Redevabilité envers les populations : un enjeu collectif

La réponse humanitaire en Haïti en matière de redevabilité se construit principalement sur la base des résultats de l'analyse conjointe menée par REACH en 2022, et sur le constat des membres du groupe de travail AAP_CWC. Les résultats de cette enquête de perception viennent faire écho à deux autres préalablement effectuées par GTS (Ground Truth Solution) et UNICEF, suite au tremblement de terre de 2021. Dans l'ensemble, cette analyse conjointe a révélé que :

Les ménages ne comprennent pas les mécanismes de ciblage, et s'en méfient ;

- Les besoins exprimés par les populations et l'assistance humanitaire reçue par elles ne sont pas alignés. Il existe donc un écart considérable ;
- Les populations estiment que les besoins à long terme ne sont pas couverts ;
- Les populations ne se sentent pas impliquées dans les processus de planification et de mise en œuvre de l'assistance humanitaire ;
- Elles ne sont pas bien informées des modalités d'accès à l'aide, et des mécanismes de retour d'information et de plaintes mis à leur disposition ;
- L'année 2022, pour avoir été la scène de violence et d'insécurité a constitué un défi pour les acteurs humanitaires. Dans ce contexte particulièrement difficile, il y a eu toutefois un progrès avec la mise

en œuvre par le Programme Alimentaire Mondial (PAM) d'une plateforme pour enregistrer et gérer les plaintes et feedback. Cette plateforme (Sugar CRM) a l'avantage de permettre la centralisation du traitement des plaintes et feedback pour les agences onusiennes. La perspective d'avoir une ligne verte beaucoup plus inclusive est encore à l'étude.

Par ailleurs, les partenaires opérationnels ont eu à faire face à d'autres problèmes, en plus des questions de sécurité, d'accès et de disponibilité de carburant. Au rang des principales contraintes figurent le suivi et la disponibilité des données sur la redevabilité. Par ailleurs, l'élan collectif des partenaires a connu un certain déclin au cours de 2022.

Priorités en termes de redevabilité en 2023

Face à ce constat, la priorité pour 2023 est de redynamiser le groupe de travail, et d'assurer une participation plus large et inclusive des acteurs de la communauté humanitaire. En ce sens, les termes de référence du groupe ont été revus. D'autres outils de coordination ont été élaborés pour faciliter et actualiser, sur une base régulière, la cartographie des partenaires opérationnels, faire l'inventaire des mécanismes utilisés. Le but pour 2023 est de consolider cette vision d'ensemble en harmonisant les outils de collecte, et en assurant ce relais entre les populations affectées et les organes de coordination de la communauté humanitaire, à savoir l'inter-secteur et l'EHP.

La question de la redevabilité est transversale et requiert une approche intersectorielle. L'enjeu est que les acteurs humanitaires agissent comme un seul corps, et non de façon individuelle, pour de meilleurs résultats et un impact plus considérable.

Plus les vulnérabilités se creusent, plus les risques d'exploitation et d'abus sexuels (EAS) augmentent
L'exploitation et les abus sexuels en Haïti constituent un risque important. Les déplacements continus des populations augmentent la vulnérabilité des femmes et filles et leur précarité socio-économique, ce qui les expose à l'exploitation et aux abus sexuels. En

effet, le manque d'accès aux ressources et la perte de revenus poussent les individus à rechercher des alternatives qui pourraient donner lieu à des situations d'exploitation, telles que l'échange des services sexuels contre un logement, de l'eau ou de la nourriture.

La réponse humanitaire placera la protection contre l'exploitation et les abus sexuels au centre des interventions de tous les secteurs. Il s'agira notamment d'assurer que les interventions humanitaires en 2023 visent à ne pas nuire aux bénéficiaires et que les outils visant à prévenir et répondre aux cas d'exploitation et d'abus sexuels fonctionnent.

Des progrès ont été réalisés pour la mise en place des cadres de PEAS en Haïti. Un réseau sur la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PEAS) a été mis en place et comprend des agences des Nations unies. Ce réseau a finalisé le plan d'action inter-agence 2023, un protocole de partage d'information et de signalement d'allégations d'EAS, ainsi que l'acte d'engagement inter-agence sur la PEAS. Sous le leadership de la Représentante spéciale adjointe, Coordinatrice résidente et Coordinatrice humanitaire, l'équipe des Nations unies et l'EHP ont renforcé leur engagement en faveur de la prévention et la réponse aux cas d'exploitation et d'abus sexuels. La déclaration d'engagement commun sur la PEAS a été approuvée et endossée par tous les chefs d'agences opérationnelles en Haïti.

Le réseau PEAS continuera de soutenir les efforts en cours sur la protection contre l'exploitation et les abus sexuels avec la mise en œuvre du plan d'action, la formation des acteurs humanitaires et le soutien à l'établissement de mécanismes conjoints de plaintes :

- Des formations sur la politique en lien avec la PEAS seront organisées à destination des partenaires opérationnels, des membres des structures communautaires et locales ou encore des acteurs gouvernementaux (office de la protection des citoyens, ministère de la condition féminine et droits de la femme, etc.).
- Une cartographie des mécanismes de plaintes sera effectuée pour la mise en place d'un système de référencement collectif fonctionnel permettant de protéger les populations vulnérables contre toutes formes d'exploitation et d'abus sexuels par l'ensemble des acteurs humanitaires.
- Les sensibilisations et diffusion d'informations sur la PEAS seront renforcées à travers des formations obligatoires pour le personnel des Nations unies. Une place plus importante sera accordée à la thématique PEAS lors de l'orientation sécuritaire par UNDSS.
- La réponse visera à renforcer le partage d'informations avec les communautés affectées. L'utilisation de la radio sera prioritaire pour atteindre un plus grand nombre de personnes. Il s'agira notamment de la sensibilisation pour l'utilisation des lignes vertes existantes (notamment 8811) et l'adresse email Report-UN-Haiti@un.org. Des formations seront organisées en faveur des opérateurs des différentes hotlines, en particulier celles sous le lead du MCFDF, à la prise en compte des cas d'EAS et leur référencement. Les boîtes de plaintes/suggestions des différentes organisations continueront à être utilisées.
- Pour renforcer la réponse et la prise en charge de cas d'EAS, le réseau PEAS en Haïti travaillera en étroite collaboration avec les groupes sectoriels sur la VBG et protection de l'enfant (PE). Cette collaboration sera effective à travers la vulgarisation d'informations relatives aux circuits de référencement et mapping des partenaires de prise en charge VBG/PE.
- Le nouveau projet visant principalement à fournir un soutien aux mères et aux enfants nés de l'exploitation et des abus sexuels commis par d'anciens membres du personnel de la MINUSTAH est en attente d'approbation par le comité de révision du Fonds d'affectation spéciale pour la lutte contre l'exploitation et les abus sexuels. Le projet sera mis en œuvre par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) et devrait débuter en juin 2023. Entre temps et compte tenu des contraintes imposées par l'aggravation de la situation en Haïti, la spécialiste des droits

des victimes, avec l'appui du Bureau des droits des victimes, le BINUH et des organismes, et des Agences des Nations Unies, ont continué de répondre aux besoins vitaux de ces mères et de ces enfants.

- En 2023, un staff spécialisé et dédié à la PEAS devrait être déployé pour assurer la mise en œuvre de la stratégie PEAS.

Transferts monétaires : vers une plus grande digitalisation des moyens de paiement

Les transferts monétaires continueront d'être une modalité à privilégier en 2023, notamment dans le cadre de l'assistance multisectorielle et intégrée couvert par l'objectif stratégique 1 du Plan de Réponse Humanitaire 2023. Le Groupe de Travail sur les Transferts Monétaires (GTTM) encourage particulièrement une approche basée sur les besoins essentiels pour les plus vulnérables, à travers des transferts monétaires à usage multiple et inconditionnels, et ce pour que les populations affectées puissent prioriser eux même leurs besoins. Afin de mieux calibrer la valeur de transfert, le GTTM s'est engagé dans un exercice de révision du panier de dépenses minimum afin de calculer le coût moyen des besoins de base multisectoriels d'un ménage vulnérable.

Par ailleurs, le GTTM vise à informer la réponse humanitaire à travers l'évaluation de la fonctionnalité des marchés, et un suivi des prix des articles de base qui constitueront le panier de dépenses minimum (MEB). Pour ce faire, l'initiative conjoint de suivi de marché sera relancée en partenariat avec REACH afin de garantir un accès continu à l'information sur les marchés.

Le GTTM cherche également à promouvoir l'inclusion financière des ménages à travers la digitalisation des moyens de paiement. Il est en effet entendu que les prestataires d'argent mobile sont capables de gérer plus facilement de grands volumes de petites transactions, qui plus est dans un contexte où les liquidités peuvent manquer. Par ailleurs, détenir un

compte personnel assure également aux personnes, et notamment aux femmes, plus de confidentialité, de sécurité et de contrôle sur leur argent. Ce plaidoyer pour une plus grande digitalisation des paiements doit cependant s'accompagner d'une accélération de la mise en place de l'identification nationale pour tous et toutes, car l'absence de document d'identité est l'une des causes de l'exclusion financière des ménages. Par ailleurs, un effort certain de formation et de sensibilisation devra être fait par les opérateurs de transferts monétaires, pour mieux accompagner les populations vers la transition numérique.

Les transferts monétaires devront également s'inscrire dans l'opérationnalisation du nexus humanitaire et développement. Il existe actuellement des avancées réelles et des investissements importants dans la construction d'une protection sociale réactive aux chocs, notamment avec la DGCP et le MAST. Le système étatique naissant offre une opportunité d'un appui en urgence pour les bénéficiaires existants de filet de protection sociale, en considérant également que le programme national de Protection Sociale peut absorber temporairement des ménages qui n'étaient pas récipiendaires de prestations sociales avant le choc.

1.2

Méthodologie de calcul des coûts

Abris/BNA

Pour fournir une réponse adéquate en matière d'abris et de biens non alimentaires (ANA) à 403 158 personnes en 2023, le secteur Abris/ANA a besoin de 57,8 millions de dollars. Ce montant est estimé sur la base des coûts unitaires des activités de réponse et des cibles pour l'assistance. Le coût de l'intervention par ménage varie en fonction du type d'assistance.

- Kits d'abris d'urgence (Bâche et kit d'installation) : 50 USD ;
- Kit de biens non alimentaires selon la composition (kit hygiène, couverture, kit de cuisine, kit de dignité, kit bébé) : 80 à 110 USD ;
- Support aux loyers: Sur Port- au-Prince 500 USD et dans le Sud 350 USD pour 12 mois ;
- Soutien à la réhabilitation des maisons endommagées : entre 350 et 500 USD ;
- Construction des maisons détruites : 280 USD par m². Selon les standards gouvernementaux une core house varie de 22 à 25m² et une full house varie entre 45m² et 50m². Le montant par mètre carré inclut la latrine familiale.
- Les coûts des kits BNA indiqués n'incluent pas les coûts supports et de distribution (ciblage, sites de distribution, mécanisme de plainte et suivi post-distribution, transport). Il est également important de noter que dû à la situation sécuritaire du pays, la mise en œuvre des activités est plus complexe et les coûts de transport plus élevés que les années précédentes.

Eau, Hygiène et Assainissement

La réponse sectorielle EHA est estimée à 64,435,640 USD. L'estimation est basée sur un coût par bénéficiaire de 52 USD par personne dont une moyenne de 15 USD pour l'approvisionnement en eau, 25 USD pour l'assainissement et 12 USD pour la

promotion de l'hygiène), y compris les coûts supports et de suivi évaluation.

CCCM

Les activités du secteur CCCM sont regroupées en 3 principales activités prioritaires : les travaux d'aménagements indispensables couvrant à la fois les sites et les communautés d'accueil ; les activités de coordination qui incluent aussi différents partenariats avec les ONG/associations pour la gestion des sites et les motivations pour les structures mixtes au niveau des communautés ; et enfin les activités liées au renforcement des capacités des partenaires et autres appuis nécessaires.

Les coûts sont donc calculés sur une base forfaitaire. Ainsi, pour les travaux d'aménagement par exemple, les coûts réels seront évalués à partir des devis que les fournisseurs de services soumettront dans le respect des procédures de l'agence en charge. Idem pour le partenariat avec d'autres ONG et associations intéressées par un partenariat en CCCM.

Coordination

Le budget de la coordination, d'un montant de 4,1 M USD comprend l'appui à la coordination de OCHA (3 M USD), l'organisation de la MSNA pour un montant de 0,8M USD et le fonctionnement du Cadre de Liaison Inter-Organisations (CLIO) de 0,3M USD.

Education

La cible totale d'enfants pour le secteur éducation est de 1 595 397 enfants répartis pour un budget sectoriel de 50M USD. Le coût unitaire de l'ensemble des interventions est de 31 USD par enfant.

Logistique

Le budget du secteur logistique est basé sur le coût de fonctionnement au cours des années précédentes et la projection des besoins en 2023. Le budget comprend le coût estimatif du transport aérien d'UNHAS, du transport maritime du PAM et d'Humanité et Inclusion, le transport routier, l'entreposage commun, la collection et mise en commun des données logistiques, et les projets du renforcement des capacités logistiques des acteurs nationales et locales.

Nutrition

Le budget du secteur de la nutrition s'élève à 31,6M USD pour 2023. Cette estimation du budget se base sur les coûts unitaires ci-dessous :

- Le coût unitaire moyen comprenant tous les éléments du coût pour la prise en charge d'un cas de malnutrition aiguë sévère a été estimée en Haïti à 100 USD ;
- Le coût unitaire moyen comprenant tous les éléments du coût pour la prise en charge d'un cas de malnutrition aiguë modéré a été estimée en Haïti à 50 USD ;
- Le coût unitaire moyen comprenant tous les éléments du coût pour la sensibilisation des femmes enceintes et femmes allaitantes (FEFA) a été estimé en Haïti à 20 dollars USD ;
- Les activités de renforcement des capacités des organisations de la société civile locale et les institutions nationales sont estimées à 3,1M USD.

Protection générale

La mise en place du mécanisme de monitoring des incidents de protection et le renforcement de la coordination du secteur protection exigent de mobiliser un montant de 1,8 M USD pour le renforcement de la surveillance des incidents de protection dans la région métropolitaine de Port-au-Prince et les autres départements impactés par la violence des gangs.

Protection de l'enfant

Le sous-secteur a besoin de 20,1M USD, pour atteindre 0,47M de personnes ciblées. Il faut noter

que le coût par bénéficiaire peut varier suivant les cas et que l'estimation des coûts de la réponse a été faite sur la base du coût moyen des activités prioritaires suivantes :

- 1 000 USD par enfant pour l'identification, documentation, prise en charge transitoire et recherche familiale pour le retour en famille et dans la communauté des EAFGA et des ENA ; la documentation, prise en charge temporaire, recherche et réunification familiale et/ ou recherche de solutions durables et réintégration socio-économique/professionnelle des EAFGA ou réinsertion scolaire selon les besoins ;
- 400 USD par enfant pour l'identification et la prise en charge holistique (psychosocial, médicale, socio-économique, juridique) des enfants victimes de violences, y compris de violences sexuelles ;
- 100 USD par personne pour le renforcement des capacités des acteurs et des membres des cellules communautaires sur la protection des enfants en situation d'urgence pour l'identification et la prise en charge des enfants vulnérables ;
- 50 USD par enfant/adulte pour des activités psychosociales et de soutien en santé mentale pour les enfants et leurs familles, incluant la prise en charge psychosociale à travers les EAE ou via un appui individuel
- 3 USD par enfant/adulte pour les sensibilisations de masse sur la protection de l'enfant et les droits des enfants en situation de crise avec les comités de protection dans les communautés affectées

Santé

Le budget global nécessaire pour répondre aux besoins de 1,8M de personnes ciblées s'élève à 30,8M USD. Ces coûts sont répartis entre les composantes suivantes : i) Achat des équipements, médicaments, etc. (40 pour cent) ; ii) Logistique, transport (20 pour cent); iii) Réhabilitation des structures sanitaires (10 pour cent); iv) Appui à la surveillance épidémiologique (20 pour cent); v) Coordination, suivi, évaluation et renforcement des capacités (10 pour cent).

Sécurité alimentaire

Pour le coût des activités relatives à l'assistance alimentaire, le secteur utilise le coût du panier alimentaire d'urgence qui avait été publié en mars 2023, soit 159 USD/ménage/mois, pour une durée de 4 mois auquel est ajouté un coût support de 35 pour cent.

Pour les coûts des activités relatives aux moyens de subsistance, le secteur utilise les coûts des activités de 2022. Près de 200 000 ménages recevront un appui pour restaurer leurs moyens d'existence selon deux types d'activités :

- Distribution d'intrants pour les productions végétales, animales et halieutiques des ménages vulnérables. Le coût de cette activité est aligné sur les filets sociaux utilisés par le SIMAST (58 USD/mois/ménage) pour 6 mois, soit 348 USD/ménage auquel s'ajoute un coût support.
- Soutien aux AGR, chaînes de valeur, et maraîchage. Le coût de cette activité correspond aux coûts de préparation, semis, jusqu'à la récolte d'un hectare de terrain, soit 600 USD/ménage, auquel s'ajoute un coût support.

Partie 2 : **Suivi de la Réponse**

DELMAS (OUEST), HAÏTI

Une infirmière du projet MSPP/OPS Labo Moto effectue des prélèvements d'échantillons auprès des patients du Centre de traitement des diarrhées aiguës (CTDA) de la Croix Rouge dans la commune de Delmas (Ouest).@OPS/OMS.



2.1

Approche de Suivi

Le suivi de la réponse est un processus continu d'évaluation du niveau de réalisation des objectifs stratégiques, spécifiques et sectoriels que s'est fixé la communauté humanitaire dans le PRH. L'objectif est double puisqu'il met à disposition de la communauté humanitaire des données chiffrées qui permettent d'une part de mesurer et de combler les lacunes de la réponse et d'autre part d'être redevable envers les populations affectées, gouvernements et bailleurs de fonds.

Suivi des objectifs stratégiques, spécifiques et sectoriels

- Les objectifs stratégiques et spécifiques multisectoriels seront suivis et mesurés trimestriellement à travers le rapport périodique de suivi.
- Les objectifs sectoriels seront suivis et mesurés par les coordonnateurs des secteurs.
- Les projets seront suivis par les ONG et partenaires membres des groupes sectoriels.

Abris/BNA

Pour assurer le suivi des indicateurs et de la réponse en général, les membres du secteur rapporteront mensuellement leurs activités via l'outil 5W. L'outil permettra aux partenaires de rendre compte des activités planifiées et en cours et fournira une cartographie de l'assistance pour éviter les duplications. Les suivis post distribution et post construction aideront à évaluer le niveau de satisfaction et l'impact de la réponse.

CCCM

En plus du suivi des indicateurs de la réponse, le secteur mettra en place un calendrier mensuel des rencontres CCCM au niveau des sites et au niveau de la ZMPP. Il organisera également certaines évaluations multisectorielles selon les développements humanitaires.

Éducation

Le système de suivi des activités se fera à travers l'outil 5W qui sera partagé avec tous les partenaires du secteur, pour le rapportage de leurs interventions dans les zones ciblées. Les partenaires rapporteront

suivant leurs axes d'interventions respectives. De plus les données sur l'insécurité alimentaire, les mouvements de population, et les indicateurs relatifs au genre, paix et sécurité seront collectés par le secteur.

Par ailleurs, le suivi dans les départements de l'Ouest et du Grand Sud se mettra en place à travers un système de collecte de données en temps réel qui sera opéré par des inspecteurs scolaires et des directeurs d'école. Ce système est en cours de construction et visera à collecter les données administratives de base sous forme de questionnaires simples alignés à ceux qui ont été élaborés pour le développement du Système d'Information et de Gestion Éducative (SIGE) et incluront des modules spécifiques tels que la protection/sécurisation des écoles, les parents et les élèves.

EHA

Le secteur EHA a défini 15 indicateurs de suivi de la réponse des acteurs humanitaires qui feront l'objet d'un suivi périodique et continu. Une collecte des données sera assurée à travers la matrice 5W créée et mise en ligne sur la page web dédiée à la coordination sectorielle humanitaire EHA (mWater Portal) avec une fréquence de mise à jour mensuelle, ainsi que des rapports mensuels de suivi.

Logistique

Le secteur de la logistique et ses partenaires ont élaboré un plan de travail pour 2023. Chaque activité a un indicateur clé de performance qui mesure l'avancement du plan. Une évaluation semestrielle basée sur ces indicateurs mesurera la performance

globale du secteur et les progrès réalisés dans la réalisation de ses objectifs.

Nutrition

Le suivi de la réponse nutritionnelle se fera par le biais de collectes de données basées sur les indicateurs de progrès liés aux objectifs sectoriels. Ces données seront collectées de façon mensuelle et trimestrielle à travers le SISNU, la base de données du MSP, ainsi qu'à travers des outils alternatifs pour pallier le manque d'informations non prises en compte par le système national (comme les données communautaires par exemple). Des données seront collectées sur la gestion des plaintes rapportées par les populations affectées, la détection et le référencement des cas de violences basées sur le genre et abus et exploitations sexuels, mais aussi sur l'inclusion des personnes handicapées dans la réponse nutritionnelle à travers des supports de collecte parallèle comme Kobo.

Protection

Tout le long du cycle de mise en œuvre du PRH, le lead du secteur protection publiera un Dashboard trimestriel sur le nombre d'incidents collectés et le niveau de réponse apportée par les partenaires de référencement à l'intention des membres du secteur protection, de l'inter secteur et de l'EHP. Tous les cas de protection feront l'objectif d'un suivi hebdomadaire régulier.

Santé

Le suivi des interventions sera réalisé à travers plusieurs méthodes :

- La collecte, l'analyse et le partage des données hebdomadaires, mensuelles et annuelles. Ces données permettront de faire une détection précoce de tout foyer de maladie transmissible et de mettre en place une réponse adéquate tant au niveau institutionnel qu'au niveau communautaire.
- Les visites conjointes de terrain (acteurs humanitaires et gouvernementaux) pour s'assurer de la mise en œuvre des activités planifiées, d'identifier les goulots d'étranglement et réadapter la réponse.
- Des rencontres périodiques des partenaires nationaux et internationaux du secteur pour discuter de l'évolution de l'état de mise en œuvre du plan de réponse et l'impact des activités.

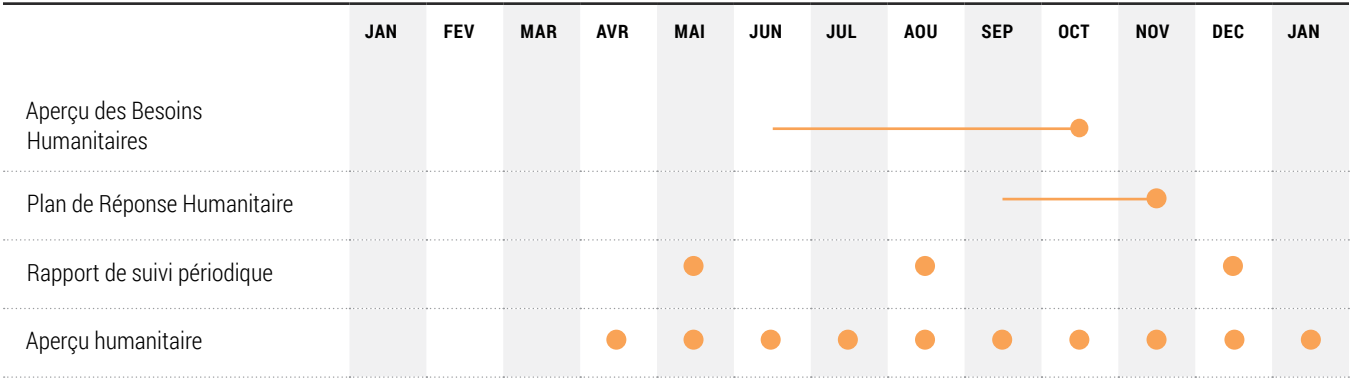
Sécurité alimentaire

Le suivi des indicateurs se fera de manière continue durant toute la période de la réponse, ceci à travers l'Enquête Nationale de Suivi de la Sécurité Alimentaire (ENSSAN), Data in Emergencies Monitoring (DIEM), Analyse et cartographie de la vulnérabilité (VAM), suivi des prix des marchés, des évaluations ponctuelles (par zone) de la sécurité alimentaire, mais aussi à travers les outils de suivi de la situation de la sécurité alimentaire des partenaires du secteur (y inclus PDM) et la mise à jour régulière de la matrice 5W.

Suivi financier

Les ressources financières feront l'objet d'un suivi sur la plate-forme en ligne du Service de suivi financier (Financial Tracking Service, FTS).

Calendrier du Cycle de Programme Humanitaire



2.2

Objectifs Stratégiques et Spécifiques : Indicateurs et Cibles

Objectif Stratégique OS1

D'ici fin 2023, 3,2 millions de personnes bénéficient d'une assistance multisectorielle et intégrée pour réduire leur vulnérabilité, couvrir leurs besoins vitaux et améliorer leurs conditions de vie dans un environnement protecteur

Objectif Spécifique SP1.1

Fournir une assistance humanitaire multisectorielle vitale pour au moins 2,4 millions de personnes affectées par un choc ou une crise récente (insécurité alimentaire, mouvements de populations, aléas naturels et maladies à potentiels épidémique) à travers des interventions d'urgence sensible au genre, à l'âge et au handicap

CIBLE

INDICATEURS	Nombre de personnes affectées par un choc récent – mouvements de population, désastres naturels, insécurité alimentaire – qui ont accès à une assistance multisectorielle nécessaire pour garantir leur intégrité physique et mentale	2,4M
	Nombre de personnes affectées par des maladies à potentiel épidémique (choléra, diphtérie, malaria, polio, rougeole, etc.) bénéficiant d'un accès aux services EHA/santé/sécurité alimentaire, nutrition dans les écoles, les structures de santé, les sites & au sein des ménages	1,4M

Objectif Spécifique SP1.2

Renforcer l'accès aux biens et services essentiels pour 1,5 millions de personnes vulnérables affectées par des effets prolongés des chocs, en tenant compte du genre, de l'âge et du handicap

CIBLE

INDICATEURS	Nombre de personnes affectées par les effets prolongés des chocs ayant accès à des services essentiels	1,5M
	Nombre de personnes vivants sur des sites ou des lieux de regroupement ayant un accès protégé, amélioré et continu à des services sociaux de base (éducation, EHA, santé, nutrition), un abri et une alimentation appropriée	155k

Objectif Spécifique SP1.3

Assurer la protection de 3,2 millions de personnes tout au long du cycle de programmation humanitaire à travers une programmation sensible au genre, à l'âge et au handicap

CIBLE

INDICATEURS	Nombre de femmes, hommes, filles, garçons et personnes en situation de handicap, à risque ou victimes de violations, vivant dans les communautés, sur les sites de déplacés ou dans des lieux de regroupement qui ont accès à une assistance multisectorielle, y compris de protection (psychosociale, information juridique et sécurité physique)	3,2M
	Nombre d'enfants vulnérables (filles, garçons, enfants handicapés) ayant bénéficié d'une prise en charge médicale, nutritionnelle et/ou psychologique ou d'un accès aux services éducation/EHA	1,6M
	Nombre de femmes, hommes, filles et garçons survivant(e)s de violences basées sur le genre ou survivants d'EAS pris en charge de manière holistique (médicale, psychosociale, juridique, économique)	332k

Objectif Stratégique OS2

D'ici fin 2023, la résilience des populations est renforcée à travers des actions de préparation aux chocs tout en améliorant l'efficacité et la coordination des interventions des institutions

Objectif Spécifique SP2.1

Renforcer la résilience des populations et leurs capacités à faire face aux chocs

CIBLE

INDICATEURS	Nombre de personnes formées ou sensibilisées sur la gestion des risques de catastrophe	300k
	Nombre de filles, garçons, enfants handicapés de moins de 5 ans, femmes enceintes / allaitantes (FEFA) et autres personnes vulnérables ayant bénéficié de programmes de prévention de la malnutrition intégrée incluant les aspects de santé, l'accès à l'eau potable et à la nourriture	500k

Objectif Spécifique SP2.2

Soutenir les institutions nationales, départementales, communales, locales impliquées dans la gestion des risques et désastres en vue de renforcer leurs capacités d'action et de coordination dans les domaines de la i) prévention et atténuation, ii) préparation, iii) évaluation et réponse aux catastrophes

CIBLE

INDICATEURS	Nombre d'acteurs humanitaires (enseignants, autorités locales, membres de secteurs, etc.) formés dans la préparation et la réponse aux crises (EHA/Sécurité alimentaire, Abris, Education), y compris les normes de protection, la gestion des stocks et la gestion des sites	5k
	Nombre d'organisations et institutions partenaires soutenues dans la préparation et la réponse aux crises (EHA/sécurité alimentaire, Abris), y compris la gestion/renforcement de la capacité des stocks et le soutien en ressources humaines/ équipement	250

Partie 3 : Objectifs et Réponse Sectoriels

BELLE ANSE (SUD-EST), HAÏTI

Des mères et leurs enfants à Belle Anse se rendent à un atelier de sensibilisation et de dépistage de la malnutrition.
@Wendy Desert / Alianza por la Solidaridad-ActionAid.



Une réponse axée sur ...

Une assistance multisectorielle et intégrée pour couvrir les besoins vitaux et améliorer les conditions de vie des personnes vulnérables dans un environnement protecteur.

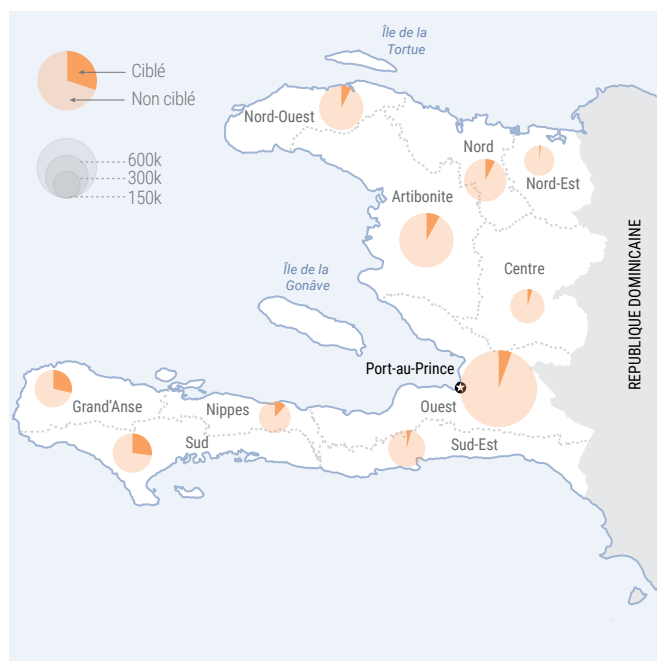
La résilience des populations à travers des actions de préparation aux chocs.

Réponse planifiée par secteur

Secteur	Personnes dans le besoin	Personnes ciblées	■ Besoin □ Cible	Fonds requis (USD)	
 Sécurité alimentaire	4,9M	2,4M		\$420M	
 Eau, hygiène et assainissement	3,3M	1,6M		\$64,4M	
 Abris/BNA	4,2M	405K		\$57,8M	
 Education	4,0M	1,6M		\$50M	
 Protection	1,9M	1,2M		\$42,1M	
Protection Générale	1,9M	150k		\$1,8M	
Protection de l'enfant	1,2M	548k		\$20,1M	
Protection des Migrants	52k	52k		\$8,2M	
Violences basées sur le genre (VBG)	506k	332k		\$12,1M	
 Nutrition	779k	779k		\$31,7M	
 Santé	4,5M	1,8M		\$30,7M	
 CCCM	201k	108k		\$3,3M	
 Logistique	-----	-----		\$15,8M	
 Coordination	-----	-----		\$4,1M	

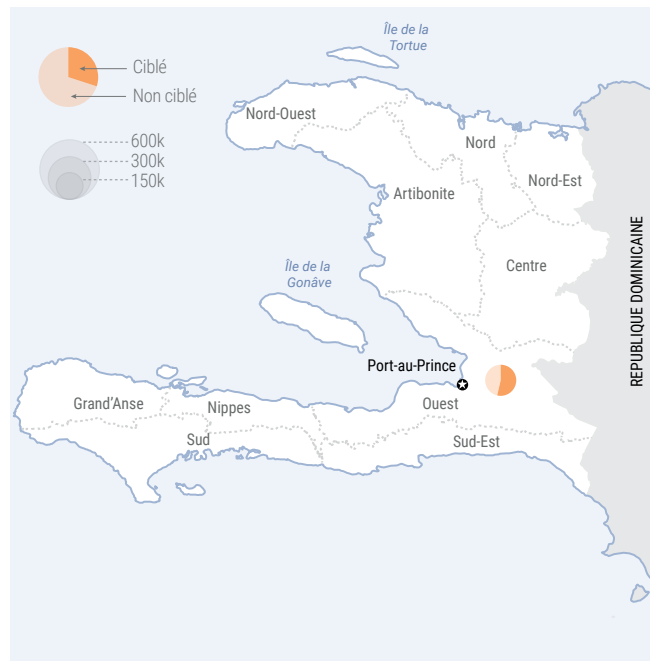
3.1 Abris et Biens non alimentaires

PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES	FONDS REQUIS (US\$)
4,2M	405k	\$57,8M



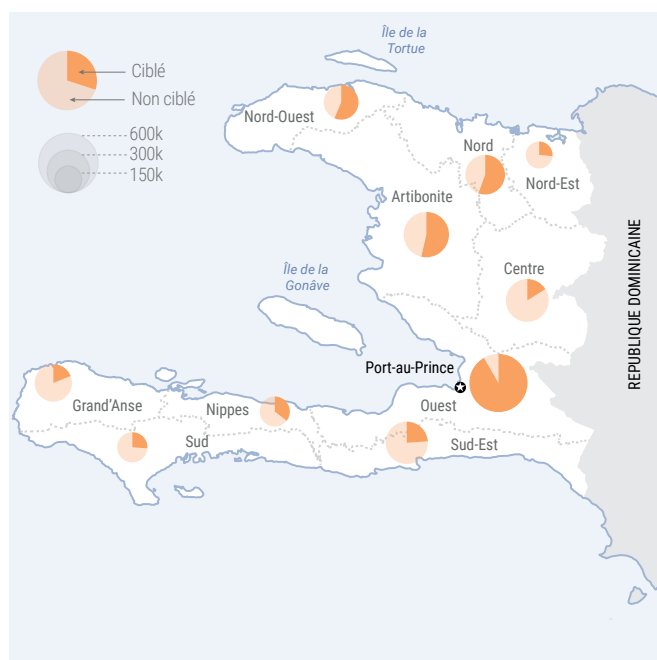
3.2 Coordination et gestion des camps

PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES	FONDS REQUIS (US\$)
201k	108k	\$3,3M



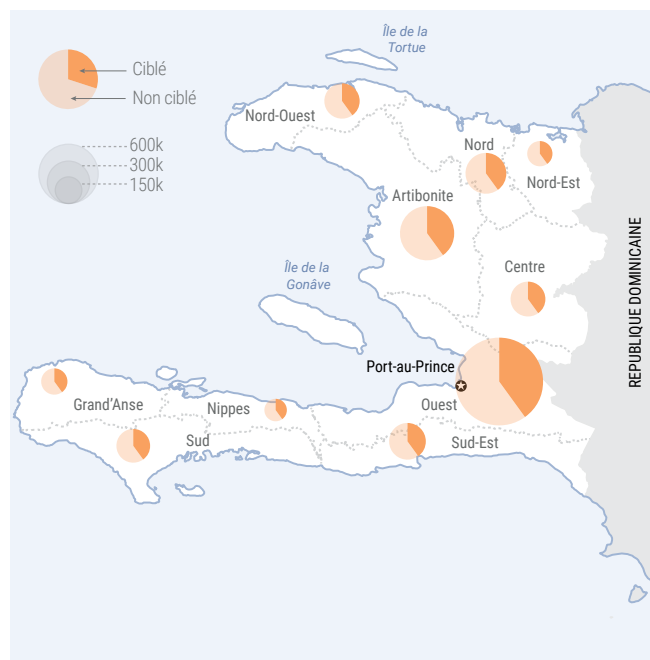
3.3 Eau potable, Assainissement et Hygiène

PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES	FONDS REQUIS (US\$)
3,3M	1,6M	\$64,4M



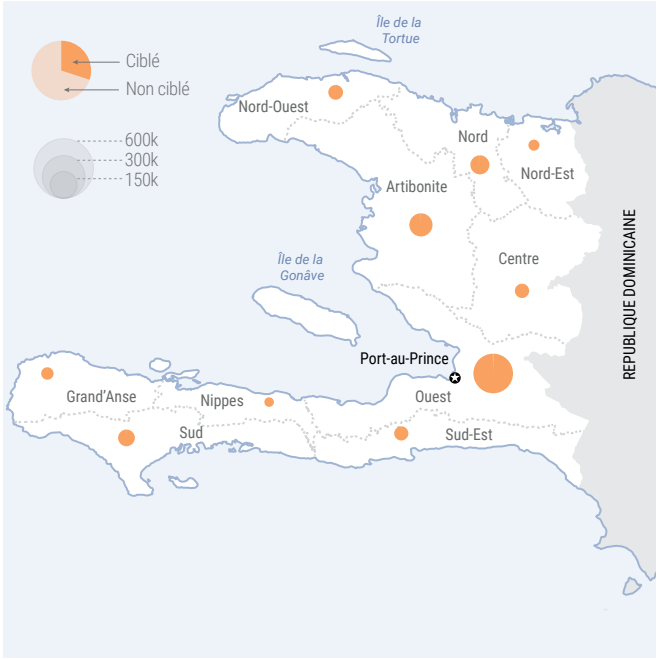
3.4 Éducation

PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES	FONDS REQUIS (US\$)
4M	1,6M	\$50M



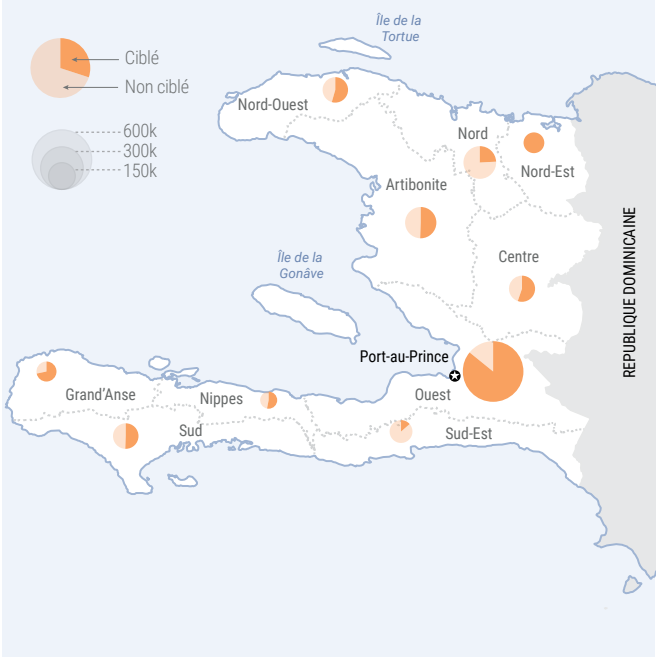
3.5 Nutrition

PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES	FONDS REQUIS (US\$)
779k	779k	\$31,7M



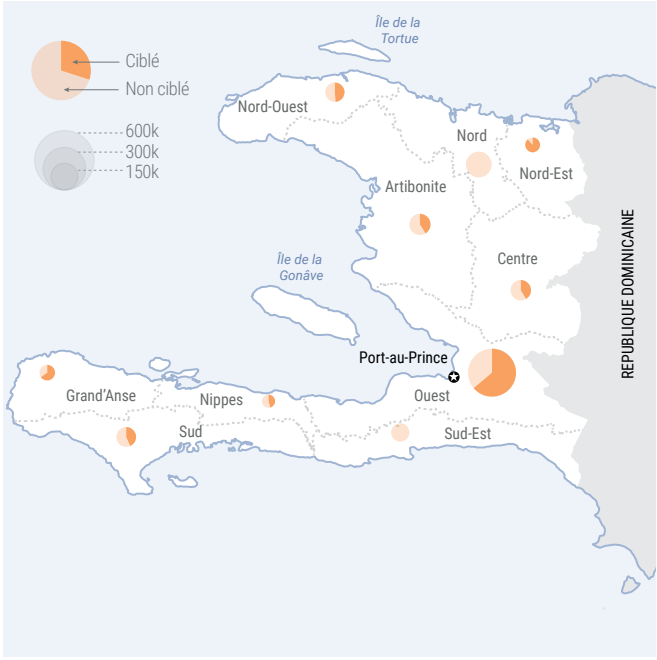
3.6 Protection

PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES	FONDS REQUIS (US\$)
1,9M	1,2M	\$42,1M



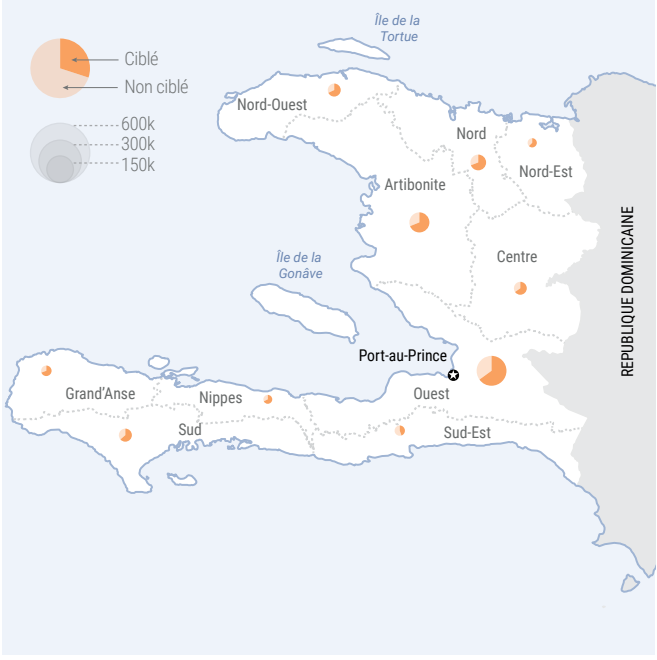
3.6.1 Protection de l'enfant

PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES	FONDS REQUIS (US\$)
1,2M	548k	\$20,1M



3.6.2 Violences basées sur le genre

PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES	FONDS REQUIS (US\$)
506k	332k	\$12,1M



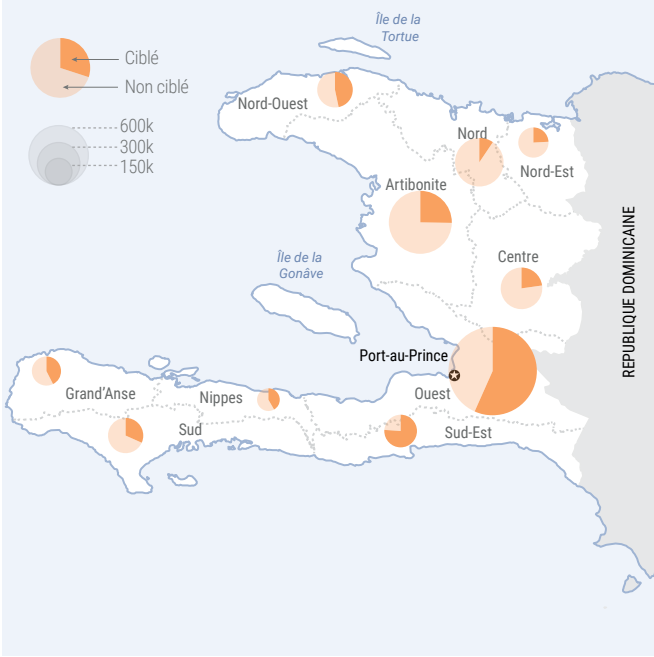
3.6.3 Protection des migrants

PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES	FONDS REQUIS (US\$)
52k	52k	\$8,2M



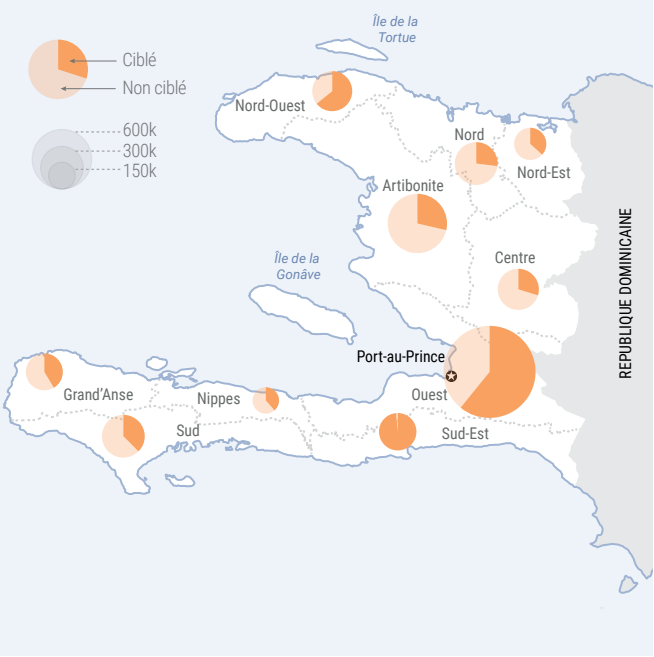
3.7 Santé

PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES	FONDS REQUIS (US\$)
4,5M	1,8M	\$30,7M



3.8 Sécurité Alimentaire

PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES	FONDS REQUIS (US\$)
4,9M	2,4M	\$420M





3.1 Abris et biens non alimentaires

PERS. DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FEMMES ET FILLES	ENFANTS	AVEC HANDICAP
4,2M	405k	57%	50%	15%
FONDS REQUIS (US\$)	PARTENAIRES			
\$57,8M	12			

Objectifs

Le groupe sectoriel Abris/BNA prévoit d'assister

404 540 personnes. La réponse sera guidée par 6 objectifs sectoriels.

- Assurer l'accès immédiat (1 à 3 mois) à une réponse en abri et BNA pour les personnes les plus vulnérables affectées par un choc.
- Améliorer l'accès à un logement digne et décent des personnes déplacées internes ou retournées, en centre urbain ou rural, avec une réponse en abris qui favorise l'utilisation de l'assistance monétaire lorsque les conditions le permettent.
- Améliorer les conditions d'accès au logement pour les personnes vulnérables ayant des besoins spécifiques.
- Favoriser des techniques de construction et de réhabilitation qui permettent aux bénéficiaires une transition vers les solutions durables, une approche de construction locale, et l'utilisation de l'assistance monétaire quand les conditions le permettent.
- Coordonner, sensibiliser et renforcer les capacités communautaires sur la gestion des abris collectifs.

- Pré-positionner du stock de contingence en BNA et renforcer les capacités de gestion et de distribution des stocks.

Stratégie de réponse

Réponse d'urgence pour les nouvelles personnes déplacées par les violences des gangs ; le secteur prévoit la distribution d'articles ménagers essentiels et autres BNA pour subvenir aux besoins les plus urgents dans les premiers mois de déplacement et également une assistance en abris d'urgence avec des bâches et kits d'installation composés de cordes et de clous à

113 580 personnes. L'assistance sera apportée selon les besoins spécifiques de chaque ménage.

De plus, les partenaires soutiendront les personnes extrêmement vulnérables retournées ou en communautés hôtes affectées par la violence avec une assistance aux loyers pour une période de 12 mois. Les centres collectifs (églises, écoles) qui hébergent des personnes déplacées qui nécessitent des réhabilitations pour assurer un hébergement digne et sûr seront réhabilités avec l'accord des propriétaires. Ces lieux pourront ensuite servir d'abris d'évacuation provisoire en cas d'urgence.

Soutien en priorité aux déplacés internes et les non déplacés toujours affectés dans le Sud du pays avec une assistance en abris. Les partenaires appuieront les communautés affectées avec des réhabilitations et constructions durables qui respectent les normes gouvernementales. De plus, afin de renforcer la multisectorialité de la réponse les partenaires impliqués dans la construction des abris s'assureront que chaque abri s'accompagne d'un accès à des latrines. Les constructions et réhabilitations seront également jumelées à une assistance technique et à des formations sur les techniques de construction résistantes aux chocs adaptées au contexte d'Haïti. Cette combinaison d'actions permettra d'augmenter la résilience face aux catastrophes pour 379 000 personnes.

Soutien à la capacité des populations à faire face aux chocs : le secteur réhabilitera des établissements qui pourront servir d'abris provisoire en cas d'évacuation d'urgence dans les départements les plus à risque. Cette réponse se fera en coordination avec le Comité Thématique Évacuation et Gestion des Abris Provisoires qui est sous le leadership de la Direction de la protection civile (DGPC). Afin de renforcer la préparation aux catastrophes, 147 abris seront dotés d'un comité de gestion formé selon les standards établis. Le secteur a également l'intention de continuer à soutenir le pré-positionnement de biens non alimentaires et de poursuivre la formation et le renforcement des capacités des partenaires dans la gestion et distribution des BNA.

Modalité de la réponse

La réponse comprendra des modalités en nature, en espèces ou mixtes, en fonction des disponibilités des matériaux sur le marché, de leur qualité, du coût du transport, de l'accès et de la capacité du système bancaire/transfert monétaire. La modalité de transfert monétaire dans la stratégie de réponse, notamment dans la construction et la réhabilitation d'abris permettra aux bénéficiaires de construire des abris plus appropriés au contexte et de contribuer au développement des marchés locaux. Le choix entre chacune des modalités permettra de renforcer la dignité, l'autonomisation et la sécurité des

populations mais aussi la qualité et l'efficacité de la réponse. Cependant, en raison de la mauvaise qualité et du coût élevé de la bâche plastique sur le marché local, il est recommandé d'acheter à l'international et de faire les distributions en nature.

Les réponses en abris et BNA seront mises en œuvre à la suite d'évaluations pour identifier et comprendre les besoins spécifiques de chaque ménage, et tiendront compte de l'âge, du genre et des éléments de protection transversale, à savoir la dignité, la redevabilité et la participation des populations. Cette approche permettra de mettre les communautés au cœur du processus de réponse. En ce sens, les personnes affectées, en particulier les femmes, les enfants et les personnes vivant avec un handicap, seront davantage impliqués dans l'identification de la réponse sectorielle et des modalités d'intervention ainsi que dans le ciblage et la sélection des bénéficiaires.

Les sites de distribution ainsi que la mise en œuvre de l'assistance tiendront compte des problématiques d'accès que connaissent les personnes vivant avec un handicap et feront en sorte d'atténuer les risques de protection, en particulier les violences basées sur le genre et les abus et exploitations sexuels.

Questions transversales : AAP, PEAS, protection et inclusion (le genre, l'âge, les groupes marginalisés, etc.)

Les membres du secteur mèneront des enquêtes de pré-intervention et post-intervention auprès des bénéficiaires pour évaluer le degré de satisfaction tenant compte de leurs suggestions. La prise de décision sur les interventions à donner dans le secteur des abris et des articles ménagers essentiels devra se référer aux souhaits des personnes ciblées par l'assistance. Les partenaires du secteur impliqueront systématiquement les bénéficiaires dans la mise en œuvre des interventions pour s'assurer de leur adhésion à l'approche communautaire. Pour assurer la participation des bénéficiaires aux distributions des articles ménagers essentiels, les organisations prestataires de services travailleront par exemple avec les autorités locales et les gestionnaires des sites en respectant le genre et la diversité. Il en sera

de même pour les partenaires qui travaillent sur les réhabilitations et les constructions des abris.

Complémentarité avec d'autres secteurs

Afin de renforcer l'efficacité de la réponse humanitaire ainsi que sa cohérence, le secteur Abris/ BNA s'assurera de travailler en synergie avec les différents secteurs. Les partenaires s'assureront en particulier que chaque réponse de réhabilitation ou de construction d'abris s'accompagne d'un accès à des latrines suivant les standards du secteur EHA. Le secteur collaborera avec le secteur Logistique pour améliorer l'acheminement et donc la rapidité de délivrance de l'assistance, mais aussi pour faciliter le transport et le stockage des kits.

Le secteur profitera de l'expertise du secteur EHA et du sous-secteur protection/VBG pour améliorer et harmoniser la composition des kits d'hygiène et les kits de dignité. Comme de plus en plus d'acteurs utilisent la modalité de transfert monétaire pour l'assistance le secteur collabora étroitement avec le groupe de travail « cash », afin d'améliorer l'identification des lacunes dans les interventions et la multisectorialité de la réponse. L'utilisation de la plateforme «common pipeline» permettra également une meilleure coordination des distributions en cas d'urgence entre les différents secteurs, comme ça été le cas pour la réponse choléra.

Objectifs, Indicateurs et Cibles

Objectif Sectoriel OS1

Assurer l'accès immédiat (1 à 3 mois) à une réponse d'abri et BNA pour les personnes les plus vulnérables affectées par un choc

Contribue à l'Objectif Spécifique SP1.1		CIBLE
INDICATEURS	Nombre de personnes (désagrégées par sexe et âge), y compris les déplacés ayant bénéficié d'abris d'urgence à travers une assistance en nature ou en espèces	21.7k
	Nombre de personnes (désagrégées par sexe et âge) ayant bénéficié de biens non alimentaire	21.7k

Objectif Sectoriel OS2

Améliorer l'accès au logement digne et décent des personnes déplacées internes ou retournées, en centre urbain ou rural, avec une réponse en abris qui favorise l'utilisation de l'assistance monétaire lorsque les conditions le permettent

Contribue à l'Objectif Spécifique SP1.2		CIBLE
INDICATEURS	Nombre de personnes vulnérables retournées et déplacées depuis moins de 12 mois ayant bénéficié de BNA travers la distribution de kits ou des transferts monétaires	113.6k
	Nombre personnes déplacées/retournées depuis moins de 12 mois ainsi que les personnes vulnérables de la communauté hôte ayant reçu une assistance en abris (en espèce ou en nature)	113.6k

Objectif Sectoriel OS3

Améliorer les conditions d'accès au logement pour les personnes vulnérables ayant des besoins spécifiques

Contribue à l'Objectif Spécifique SP1.3		CIBLE
INDICATEURS	Pourcentage de ménages ayant au moins un membre vivant avec handicap qui ont bénéficié d'abris	15%

Objectif Sectoriel OS4

Favoriser des techniques de construction et de réhabilitation qui permettent aux bénéficiaires une transition vers les solutions durables, une approche de construction locale, et l'utilisation de l'assistance monétaire quand les conditions le permettent

Contribue à l'Objectif Spécifique SP2.1		CIBLE
INDICATEURS	Nombre de personnes ayant bénéficié d'une construites/réhabilitées qui respectent les directives gouvernementales	378.9k
	Nombre de personnes formées sur les techniques de constructions durables/résilientes	75.8k

Objectif Sectoriel OS5

Coordonner, sensibiliser et renforcer les capacités communautaires sur la gestion des abris collectifs

Contribue à l'Objectif Spécifique SP2.2		CIBLE
INDICATEURS	Nombre de personnes formées sur la gestion des abris d'évacuation collectifs	735
	Nombre d'abris d'évacuation d'urgence sans comité qui bénéficie de la formation pour la mise en place d'un comité.	147

Objectif Sectoriel OS6

Pré-positionner du stock de contingence en BNA et renforcer les capacités de gestion et de distribution de stocks

Contribue à l'Objectif Spécifique SP2.2		CIBLE
INDICATEURS	Nombre de partenaires qui utilisent les stocks pré-positionnés via le Pipeline pour distribution	25
	Nombre d'institutions impliquées et formées dans la gestion et la distribution des stocks	50



3.2

Coordination et gestion des camps

PERS. DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FEMMES ET FILLES	ENFANTS	AVEC HANDICAP
201k	108k	57%	49%	15%
FONDS REQUIS (US\$)	PARTENAIRES			
\$3,3M	3			

Objectifs

- Assurer des réponses rapides, coordonnées et intersectorielles dans les sites spontanés existants et les communautés hôtes en fonction des besoins urgents suite aux nouveaux déplacements ou incidents.
- Améliorer les conditions de vie dans les sites spontanés existants et les communautés hôtes, en renforçant l'accès aux services de base, tout en s'assurant de ne pas alimenter de nouveaux déplacements vers les sites.
- Assurer l'accès et la provision équitable à la protection et à l'assistance par l'intermédiaire d'une structure de gestion de sites.
- Assurer la participation active de la population des sites et communautés hôtes aux prises de décision ayant trait à la gestion du site, à travers des comités communautaires et thématiques représentatifs.
- Sensibiliser et renforcer la capacité des acteurs CCCM à tous les niveaux, y compris les membres des comités des sites, sur les mécanismes de réponse ainsi que l'évaluation et la gestion des risques et des désastres.

Stratégie de réponse

Pour atteindre ses objectifs sectoriels, la stratégie du secteur CCCM s'articulera autour de trois

axes d'intervention à savoir : i) l'amélioration des conditions de vie dans les sites, l'accès aux services de base et à la protection des populations affectées, ii) l'assistance aux communautés hôtes et iii) l'assistance à la décongestion des sites et la transition vers des solutions durables dès que la sécurité le permet.

1) Il s'agira concrètement dans le premier axe d'intervention, d'établir les activités CCCM proprement dites dans les différents sites spontanés, à savoir, la mise en place ou la redynamisation d'un système de coordination, d'administration et de gestion des sites. Ces structures de gestion bénéficieront en amont d'un renforcement de capacités sur les activités CCCM, les principes humanitaires et également d'autres thématiques indispensables liées à la protection telles que les PEAS et le suivi des cas de protection.

L'ensemble des 51 sites identifiés par les évaluations de la DTM⁴ seront ciblés, en plus de la création de structures mixtes de gestion et de prise en charge, dans les zones à forte concentration de PDI au sein des communautés. Ces structures mixtes de gestion seront composées de la DGPC, des ONG locales et internationales, des leader traditionnels et religieux et des composantes de la société civile.

2) Le deuxième axe d'intervention se concentrera sur l'assistance aux familles d'accueil et à la communauté hôte qui accueille 62% des PDI. Ces assistances restent importantes considérant les rôles que jouent les communautés hôtes au niveau individuel, familial et communautaire. A travers l'entraide et l'hospitalité, ces communautés continuent à absorber la majorité des personnes déplacées internes. Ces assistances prendront la forme d'une assistance multisectorielle et axée sur les familles ayant accueillies des PDI, à travers des projets axés sur le renforcement des services de base. La mise en place des Centres de Ressource Communautaire (CRC) qui serviront d'espace d'écoute, de partage d'informations, d'orientation et de référencement vers les services humanitaires de prise en charge disponibles dans la zone. La création d'une structure mixte de coordination et de gestion des réponses, orientée vers les communautés hôtes, facilitera l'approche d'intervention par zone. Il s'agit d'un découpage idéal pour assister et renforcer les services de base, surtout dans les zones ou communes à forte concentration de populations déplacées.

3) Le troisième axe d'intervention concernera la décongestion des sites spontanés et la transition vers les solutions durables si la situation sécuritaire le permet. Il s'agira de s'assurer que les réponses humanitaires apportées dans les sites ne constituent pas un facteur d'attraction des populations. Il sera aussi question d'analyser les intentions des bénéficiaires et les possibles pistes de solution avec les PDI elles-mêmes et d'accompagner ou d'assister celles qui souhaiteraient volontairement quitter les sites.

Le secteur CCCM cible au total 108 000 PDI, dont 23 760 garçons, 29 160 filles, 25 920 femmes, 17 280 hommes, 5 400 hommes âgés et 6 480 femmes âgées.

Questions transversales : AAP, PEAS, protection et inclusion (le genre, l'âge, les groupes marginalisés, etc.)

Les principales activités du secteur CCCM étant la coordination de la réponse humanitaire et multisectorielle dans les sites de déplacés, et tenant compte du contexte haïtien, le secteur

considèrera aussi les PDI ayant trouvé refuge dans les communautés hôtes. Il est également de la responsabilité du secteur CCCM de promouvoir les normes minimales pour la gestion des camps, lesquelles positionnent les PDI à la fois comme acteurs et bénéficiaires. L'une de ces normes minimales traite intégralement des questions de participation et représentation communautaire dans la gestion et la prise de décisions stratégiques au sein des espaces humanitaires d'accueil.

Le secteur CCCM doit également promouvoir une cohabitation bénéfique à la fois pour les PDI et les communautés hôtes afin de prévenir les éventuels problèmes de voisinage et de garantir un environnement de protection et du vivre ensemble.

Il doit également s'assurer que toutes les stratégies et méthodologies utilisées dans ces espaces humanitaires intègrent les principes du AAP en établissant une communication transparente et régulière entre l'équipe de gestion des sites, les partenaires CCCM et les bénéficiaires.

En vue de renforcer le leadership communautaire et la participation des bénéficiaires, le secteur organisera des formations sur différentes thématiques et mettra en place des mécanismes de plaintes dans les sites et dans les communautés hôtes pour s'assurer de l'efficacité de l'aide. Des évaluations post-distributions seront aussi organisées pour évaluer le niveau de satisfaction des bénéficiaires des services reçus et formuler au besoin des recommandations.

Ces évaluations peuvent aussi se faire via les groupes de discussion constitués par catégories d'âge et de sexe et les personnes à besoins spécifiques. Les autorités locales et les représentants des communautés seront consultés pour contribuer à l'évaluation.

Stratégie de sortie

Le secteur CCCM travaille déjà avec les autorités étatiques représentées par la DGPC et l'Unité de Construction de Logements et de Bâtiments Publics (UCLBP), sur la stratégie du secteur, laquelle aborde

également cette question en termes de perspectives. La détérioration de la situation sécuritaire ne facilite pas les discussions stratégiques entre les acteurs humanitaires et du développement. Cependant, la stratégie du secteur prévoit la décongestion des sites et la transition vers des solutions durables si les conditions sécuritaires sont favorables. A noter que les PDI volontaires au retour ou qui envisageraient une autre option possible, pourraient bénéficier d'un appui (dépendant des disponibilités de l'heure). La question du retour vers les provinces peut également

être introduite et discutée avec les autorités étatiques. Certaines PDI proposent le retour vers les provinces comme une alternative. Une enquête d'intention auprès des PDI dans les sites et dans les communautés aiderait le secteur à réajuster sa stratégie et en fonction, formuler les plaidoyers nécessaires pour la mobilisation des ressources.

Objectifs, Indicateurs et Cibles

Objectif Sectoriel OS1

Assurer des réponses rapides, coordonnées et intersectorielles dans les sites spontanés existants et les communautés hôtes en fonction des besoins urgents suites aux nouveaux déplacements ou incidents

Contribue à l'Objectif Spécifique SP1.1		CIBLE
INDICATEURS	Nombre de sites spontanés et quartiers hébergeant des personnes déplacées où au moins un projet de renforcement d'infrastructure publique a été réalisé	70
	Nombre de personnes vivants dans les sites spontanés et quartiers hébergeant des personnes déplacées avec des gestionnaires de site formés	108.0k

Objectif Sectoriel OS2

Améliorer les conditions de vie dans les sites spontanés existants et les communautés hôtes, en renforçant l'accès aux services de base, tout en s'assurant de ne pas alimenter de nouveaux déplacements vers les sites

Contribue à l'Objectif Spécifique SP1.2		CIBLE
INDICATEURS	Nombre de sites spontanés et quartiers hébergeant des personnes déplacées où les lacunes dans les services sont identifiées, partagées avec les acteurs concernés, surveillées et suivies	70

Objectif Sectoriel OS3

Assurer l'accès et la provision équitable à la protection et à l'assistance par l'intermédiaire d'une structure de gestion de sites

Contribue à l'Objectif Spécifique SP1.3		CIBLE
INDICATEURS	Nombre de sites spontanés et quartiers hébergeant des personnes déplacées avec des services spécifiques s'adressant aux groupes vulnérables	70
	Pourcentage du personnel de la structure de gestion de sites ayant connaissance des mécanismes de gestion de plaintes et la PSEA	100%

Objectif Sectoriel OS4

Assurer la participation active de la population des sites et communautés d'hôtes aux prises de décision ayant trait à la gestion du site à travers des comités communautaires et thématiques représentatifs

Contribue à l'Objectif Spécifique SP2.1		CIBLE
INDICATEURS	Nombre de sites spontanés et quartiers hébergeant des personnes déplacées avec des comités communautaires fonctionnels, représentatifs et formés sur différentes thématiques	70

Objectif Sectoriel OS5

Assurer l'accès et la provision équitable à la protection et à l'assistance par l'intermédiaire d'une structure de gestion de sites

Contribue à l'Objectif Spécifique SP2.2		CIBLE
INDICATEURS	Nombre de personnels d'organisations partenaires formés en gestion et coordination de sites	50
	Nombre d'autorités locales formées en gestion et coordination de sites	70



3.3

Eau potable, Assainissement et Hygiène

PERS. DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FEMMES ET FILLES	ENFANTS	AVEC HANDICAP
3,3M	1,6M	55%	45%	10%
FONDS REQUIS (US\$)	PARTENAIRES			
\$64,4M	27			

Objectifs

Assurer un accès aux services et fournitures essentielles d'eau-hygiène-assainissement d'urgence aux personnes affectées les plus vulnérables y compris les déplacés internes, les rapatriés forcées et les communautés hôtes en tenant compte du genre, de l'âge et du handicap.

- Assurer la fourniture de produits et services essentiels d'Eau-Hygiène-Assainissement aux personnes affectées et les plus à risque d'être affectées par l'épidémie de choléra.
- Améliorer l'accès aux services et fournitures essentielles EHA dans les communautés et services sociaux de bases (écoles, structures sanitaires) les plus vulnérables.
- Assurer une intégration systématique des aspects genre et handicap dans la réponse sectorielle EHA dans les communautés et services sociaux de base.
- Renforcer la préparation de la population aux réponses EHA en urgences.
- Renforcer les capacités des acteurs et institutions clés de préparation et réponse EHA d'urgence.

Stratégie et modalités de réponse

La réponse sectorielle EHA est articulée autour de 3 principaux axes d'intervention :

1) La réponse EHA d'urgence visant à sauver la vie des personnes vulnérables en faveur de 188 000 PDI, migrants et personnes affectées par la violence urbaine ainsi que 1 376 484 personnes affectées et les plus à risque d'être affectées par le choléra y compris les femmes/filles, hommes/garçons, les personnes âgées et celle en situation de handicap. Ladite réponse se fera à travers des interventions EHA d'urgence dont le transport et la distribution d'eau potable, la chloration des systèmes et point d'approvisionnement en eau ; l'installation et l'appui à l'entretien et à la vidange de latrines d'urgence dans les sites de PDI, la distribution des kit WASH et kits choléra et la promotion de bonnes pratiques d'hygiène et de prévention du choléra. En plus, 25 000 enfants filles et garçons admis au traitement de la malnutrition aiguës sévère seront assistés à travers la fourniture de kits EHA y compris les produits de traitement de l'eau à domicile et du savon.

2) L'amélioration de l'accès équitable et durable aux infra-structures et services EHA à 190 591 personnes y compris 36 000 enfants en milieu scolaire dans les zones ciblées par la construction et la réhabilitation d'infrastructures d'eau et d'assainissement ainsi que le renforcement des capacités et la promotion de bonnes pratiques d'hygiène à travers une approche sensible au genre et centrée sur leur vulnérabilité.

3) Le renforcement des capacités locales sur la préparation EHA aux chocs à travers le pré-positionnement d'intrants et kits essentiels EHA et la formation des acteurs clés aux niveaux national, régional, départemental et local.

Le secteur EHA privilégiera une approche d'intervention multisectorielle notamment en étroite collaboration avec les secteurs CCCM, Santé, Éducation, Nutrition, et Protection. Les interventions seront principalement délivrées en nature.

Questions transversales : AAP, PEAS, protection et inclusion (le genre, l'âge, les groupes marginalisés, etc.)

Une attention particulière sera apportée au respect des 5 engagements minimum EHA en matière de protection, de dignité et de redevabilité envers les personnes affectées. Ainsi la séparation genre et l'installation des supports/rampes d'accès aux personnes vivantes avec handicap seront systématiquement intégrées aux infrastructures d'assainissement. Les femmes seront systématiquement intégrées à toute action de mobilisation et de gestion communautaire en EHA et les mécanismes de plainte et de Feedbacks seront mis en place par les acteurs de la réponse. Le secteur EHA prévoit également de former ses membres sur la

protection transversale, la redevabilité et le PEAS. Un objectif sectoriel EHA et des indicateurs de suivi ont été prévus pour monitorer l'intégration systématique du genre, âge et handicap dans la réponse EHA.

Stratégie de sortie

La coordination du secteur EHA est pleinement assurée par le Département de réponse d'urgence (DRU) de la DINEPA qui dispose de points focaux présents dans chacun des 10 départements du pays. Les points focaux DRU interagissent avec les acteurs humanitaires et les communes dans la coordination et le suivi de la réponse en synergie avec un réseau de Techniciens Eau potable et Assainissement (TEPAC) au niveau communal. Aussi, les ONG nationales/locales participent activement à la coordination et à la réponse EHA. En outre, Le secteur EHA a prévu de rehausser le nombre d'ONG nationales dans le comité d'orientation stratégique pour renforcer la localisation. Enfin le renforcement des capacités des acteurs locaux et des communautés sera une des principales actions du secteur EHA dans la préparation et la réponse humanitaire.

Objectifs, Indicateurs et Cibles

Objectif Sectoriel OS1

Assurer un accès aux services et fournitures essentielles d'Eau-Hygiène-Assainissement d'urgence aux personnes affectées les plus vulnérables y compris des déplacées internes, des rapatriées forcées et des communautés hôtes en tenant compte du genre, de l'âge et du handicap

Contribue à l'Objectif Spécifique SP1.1		CIBLE
INDICATEURS	Nombre de personnes affectées ayant un accès à une source d'eau améliorée pour boire, cuisiner, se laver, faire le ménage et autres usages domestiques pour sauver des vies et atténuer leurs souffrances	288.0k
	Nombre de personnes affectées ayant accès à une infrastructure d'assainissement améliorée et fonctionnelle pour sauver des vies et atténuer leurs souffrances	108.0k
	Nombre de personnes affectées ayant reçu de fournitures et services d'hygiènes pour sauver des vies et atténuer leurs souffrances	158.0k

Objectif Sectoriel OS2

Assurer la fourniture de produits et services essentiels d'Eau-Hygiène-Assainissement aux personnes affectées et les plus à risque d'être affectées par le choléra

Contribue à l'Objectif Spécifique SP1.1		CIBLE
INDICATEURS	Nombre de personnes ayant reçu de fournitures et produits essentiels EHA de lutte contre le cholera	1.4M
	Nombre de personnes atteintes par les activités de sensibilisation sur les risques de contamination et de prévention du cholera	1.4M
	Nombre de personnes ayant accès à de l'eau chlorée dans la réponse cholera	1.4M

Objectif Sectoriel OS3

Améliorer l'accès aux services et fournitures essentielles EHA dans les communautés et services sociaux de bases (écoles, structures sanitaires) les plus vulnérables

Contribue à l'Objectif Spécifique SP1.2		CIBLE
INDICATEURS	Nombre de personnes affectées ayant un accès à suffisamment d'eau pour boire, cuisiner, se laver, faire le ménage et autres usages domestiques pour réduire leurs vulnérabilités et renforcer la résilience	190.6k
	Nombre d'élèves bénéficiant d'un accès à des installations, fournitures et services d'eau d'hygiène et d'assainissement dans les écoles	36.0k

Objectif Sectoriel OS4

Assurer une intégration systématique des aspects genre et handicap dans la réponse sectorielle EHA dans les communautés et services sociaux de base

Contribue à l'Objectif Spécifique SP1.3		CIBLE
INDICATEURS	Nombre d'acteurs EHA formés sur l'intégration du genre et handicap dans la humanitaire EHA	50
	Pourcentage d'infrastructures sanitaires séparés homme/femmes	80%
	Pourcentage d'infrastructures sanitaires accessibles aux personnes vivant avec handicap	80%

Objectif Sectoriel OS5

Renforcer la préparation de la population aux réponses EHA en urgences

Contribue à l'Objectif Spécifique SP2.1		CIBLE
INDICATEURS	Nombre de personnes potentiellement couvertes par les stocks de contingence EHA pré-positionnés	160.0k
	Nombre de personnes formées ou sensibilisées sur la préparation et réponse EHA aux urgences	160.0k

Objectif Sectoriel OS6

Renforcer les capacités des acteurs et institutions clés de préparation et réponse EHA d'urgence

Contribue à l'Objectif Spécifique SP2.2		CIBLE
INDICATEURS	Nombre d'acteurs formés dans la préparation et la réponse EHA aux crises	240
	Nombre de départements disposant de stocks de EHA pré-positionnés	10



3.4 Éducation

PERS. DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FEMMES ET FILLES	ENFANTS	AVEC HANDICAP
4,0M	1,6M	51%	100%	10%
FONDS REQUIS (US\$)	PARTENAIRES			
\$50M	25			

Objectifs

Offrir des opportunités d'éducation de qualité, inclusive et équitable dans un environnement sûr et protecteur pour 500 000 filles et garçons, y compris les enfants dans les sites de déplacés affectés par les situations d'urgence.

- Renforcer la protection des enfants et la sécurité des écoles par une approche multisectorielle avec la formation des enseignants et Comités Scolaires (CS) sur les thématiques d'urgence : appui psychosocial, santé mentale, réduction des risques de Violences Basées sur le Genre (VBG), protection contre l'exploitation et les abus sexuels, sauvegarde, protection et participation des enfants, approche « Safe schools », éducation à la paix et cohésion pour sauver des vies.
- Améliorer l'accès inclusive et la qualité d'apprentissage dans un environnement protecteur.
- Assurer des formations en compétences de vie courante et aux métiers visant les adolescents et les adolescentes.
- Prévenir et traiter les facteurs d'exclusion scolaire en vue d'améliorer la rétention, la participation et la réussite scolaires des enfants affectés par la crise.

- Appliquer des principes Gestion des Risques et Désastres (GRD) au sein de tous les établissements scolaires.
- Renforcer les capacités des acteurs du système éducatif et des partenaires dans les problématiques de l'éducation en urgence, transition et résilience pour une meilleure prise en compte des enfants affectés.

Stratégie de réponse

L'accès à une éducation de qualité, inclusive et équitable dans un environnement sûr et protecteur est une responsabilité collective du Groupe Sectoriel-Education en Urgence (GESU). Ainsi, pour mieux mitiger les risques, planifier, et répondre aux difficultés, une stratégie et des modalités de réponse ont été élaborées, tenant compte de l'évolution du contexte dans les zones, et les besoins de 781 373 garçons et 813 266 filles de 3 à 17 ans. Pour élaborer la stratégie de réponse du Cluster, des réunions mensuelles de consultation et de coordination ont été organisées avec tous les partenaires du GESU, y compris les bailleurs. Un atelier du Groupe de Travail en appui au MENFP a été organisé avec l'appui de l'UNICEF.

Les modalités de mise en œuvre de la stratégie requièrent qu'on continue la réflexion sur le renforcement d'un système de données centralisées

et décentralisées afin de collecter les données actualisées et factuelles sur les besoins des écoles menacées par la violence, des enfants atteints par la violence, subissant des traumatismes, des enfants handicapés, des enfants et familles déplacés. Le renforcement des capacités du Ministère de l'éducation et de la formation professionnelle et l'appui logistique qui lui sera accordé à travers, entre autres, la dotation de tablettes numériques pour la collecte de données en temps réel, et ce notamment dans les départements de l'Ouest et du Grand Sud, sont des approches innovantes conçues pour réduire l'impact de la crise sur l'éducation, identifier les besoins réels et les inclure dans la réponse humanitaire. Il est primordial, pour garantir l'appropriation des bénéficiaires des acquis de nos interventions en urgence, que l'engagement des bénéficiaires soit assuré à travers des consultations afin que les modalités soient choisies en lien avec les communautés.

Les leçons apprises de nos interventions dans les zones en proie à la violence ont démontré que l'usage du transfert monétaire conditionnel, comme modalités, basée sur des critères adaptés selon le contexte des zones permet aux familles de réduire les barrières financières, et aux enfants handicapés, déplacés et vulnérables vivant dans les zones les plus pauvres, violentes et exposées aux catastrophes d'origine naturelle, de jouir de leur droit à l'éducation de qualité en situation d'urgence. Une approche multisectorielle sera mise en œuvre avec la formation des enseignants et Comité Scolaire (CS) structurel et l'utilisation de l'EDU POL, police communautaire de l'éducation, pour sécuriser les institutions scolaires et ses étudiants et pour mettre en œuvre des activités ludiques, culturelles et de cohésion sociale. Ceci est une modalité d'accompagnement qui permet de réduire la violence dans les écoles et de contribuer à un environnement sûr qui aidera au développement socio émotionnel et de fournir un appui psychosocial aux enfants et aux jeunes.

Une approche multisectorielle et multi-agence, permettra d'offrir des services liés à la santé et au bien être scolaire, incluant la protection, le support

psychosocial, les opportunités d'activités extra curriculaires (sport, culture), et l'alimentation à travers la cantine scolaire dans les écoles que le PAM dessert. Ces modalités de rétention et d'amélioration du climat scolaire contribueront à renforcer la continuité des services éducatifs, et à préserver l'espoir des enfants, de leurs familles et celui des enseignants et de l'ensemble de la force de travail éducative.

Questions transversales : AAP, PEAS, protection et inclusion (le genre, l'âge, les groupes marginalisés, etc.)

L'approche du secteur est une approche centrée sur les enfants qui prend en compte les divers besoins des différentes catégories et groupes d'enfants à travers des questionnaires lors des missions d'évaluation, des enquêtes de proximité et ses mécanismes de redevabilités. Les approches d'éducation à la paix et de cohésion sociale seront également utilisées pour sauver des vies et rendre les écoles plus résilientes. L'implication des parties prenantes à différents niveaux d'influence est encouragée au sein du secteur car il permet de répondre aux besoins multisectoriels. Elle vise également à assurer la redevabilité envers tous les bénéficiaires y compris les enfants, les structures éducatives dont les Comités Scolaires (CS), et les organisations de base en promouvant leur participation, leur engagement dans la prévention, la planification et la mise en œuvre de la réponse sectorielle.

Les données désagrégées par sexe, statut, âges, collectés, lors de ces démarches permettent d'avoir des indicateurs pour informer la planification stratégique et mettre en œuvre une assistance plus efficace. Tout au long du processus de planification, de mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des interventions une approche « ne pas nuire » sera utilisée pour s'assurer que les interventions s'alignent avec les documents stratégiques du Ministère et ne contribuent pas à aggraver le conflit et les conditions dans lesquelles vivent les usagers des services éducatifs. Tout au long du cycle de mise en œuvre des interventions, le GESU s'assure que les ONG et partenaires de la société civile possèdent un code de

conduite visant à prévenir et à combattre l'exploitation et les abus sexuels

Stratégie de sortie

La stratégie de coordination entre le GESU et le groupe sectoriel en éducation (GSE) axé sur les interventions de développement est en cours d'élaboration pour aligner des actions qui sont nécessaires à court, moyen et long terme et mettre en œuvre le triple nexus. Pour assurer une approche commune, harmoniser les interventions et éviter les doublons, l'amélioration de la communication entre les partenaires humanitaires, du gouvernement, et les acteurs de développement permettra d'établir le lien entre les activités humanitaires, paix et développement et la continuité dans la mise en œuvre de la réponse d'Éducation en situation d'urgence. La transparence et la cohérence dans les actions du secteur Éducation

et un meilleur alignement avec le travail de l'équipe humanitaires, et les priorités du gouvernement haïtien permettra de soutenir le transfert du caseload humanitaire à d'autres acteurs en 2023 et au-delà.

Objectifs, Indicateurs et Cibles

Objectif Sectoriel OS1

Offrir des opportunités d'éducation de qualité, inclusive et équitable dans un environnement sûr et protecteur pour 1,6 million enfants filles et garçons, y compris les enfants dans les sites de déplacés affectés par les situations d'urgence

Contribue à l'Objectif Spécifique SP1.1		CIBLE
INDICATEURS	Nombre d'établissements scolaires bénéficiant d'un renforcement de leurs capacités d'accueil à travers la mise en place de stations de lavage des mains	170
	Nombre d'enfants non scolarisés âgés de 3 à 17 ans touchés par la crise ayant accès à l'éducation de base formelle ou non formelle	1.6M
	Nombre d'enfants déplacés déscolarisés bénéficiant d'une formation technique ou professionnelle (ENF)	38.1k

Objectif Sectoriel OS2

Renforcer la protection des enfants et la sécurité des écoles par une approche multisectorielle avec la formation des enseignants et Comité Scolaire (CS) sur les thématiques d'urgence

Contribue à l'Objectif Spécifique SP1.1		CIBLE
INDICATEURS	Nombre d'enseignants et directeurs d'écoles formés sur l'appui psychosocial et autres modules sur le bien-être des enfants	758

Objectif Sectoriel OS3

Améliorer l'accès inclusive et la qualité d'apprentissage dans un environnement protecteur

Contribue à l'Objectif Spécifique SP1.2		CIBLE
INDICATEURS	Nombre de salles temporaires construites et équipées favorisant l'accès aux enfants vivant avec un handicap	175
	Nombre d'enseignants formés sur des modules spécifiques (méthodologie active et participative, approche par compétence, etc.)	758
	Nombre d'enfants désagregés par sexe dotés de kits scolaires distribués par les partenaires humanitaires	637.9k
	Nombre de latrines séparées filles / garçons construites dans les écoles et favorisant l'accès aux enfants en situation de handicap	864

Objectif Sectoriel OS4

Assurer des formations en compétences de vie courante et aux métiers visant les adolescents et les adolescentes seront aussi disponibles et leur participation renforcée

Contribue à l'Objectif Spécifique SP1.3		CIBLE
INDICATEURS	Nombre des jeunes et adolescents formés sur les compétences de vie courante	1.6k
	Nombre des jeunes et adolescents bénéficiant d'une formation en métier porteur	1.6k

Objectif Sectoriel OS5

Prévenir et traiter les facteurs d'exclusion scolaire en vue d'améliorer la rétention, la participation et la réussite scolaires des enfants affectés par la crise

Contribue à l'Objectif Spécifique SP1.3		CIBLE
INDICATEURS	Nombre d'enfants désagregés par sexe bénéficiant d'un soutien alimentaire dans les écoles	461.4k

Objectif Sectoriel OS6

Appliquer des principes GRD (Gestion des Risques et Désastres) au sein de tous les établissements scolaires

Contribue à l'Objectif Spécifique SP2.1		CIBLE
INDICATEURS	Nombre d'enseignants formés en gestion des risques et catastrophes	758
	Nombre d'élèves dans les zones les plus à risque de désastres naturels ayant bénéficié de séances de sensibilisation et de formation sur la prévention et la gestion des risques de catastrophes	99.9k

Objectif Sectoriel OS7

Renforcer les capacités des acteurs du système éducatif et des partenaires dans les problématiques de l'éducation en urgence, transition et résilience pour une meilleure prise en compte des enfants affectés

Contribue à l'Objectif Spécifique SP2.2		CIBLE
INDICATEURS	Nombre d'enseignants équipés et formés à l'utilisation du manuel d'Education	758
	Existence d'un plan sectoriel de réponse aux urgences	10
	Nombre des réunions de coordination organisées	60
	Existence d'outils de suivi et évaluation et d'une cartographie d'acteurs intervenant dans l'Education en situation d'urgences	10



3.5

Logistique

FONDS
REQUIS (US\$)

\$15,8M

PARTENAIRES

3

Objectifs

- Alléger l'impact des contraintes d'accès et maximiser l'accès des acteurs humanitaires aux services logistiques communs pour assurer la continuité de leurs opérations et assurer l'accès des populations ciblées aux services essentiels (éducation, santé, eau, protection, abris) à travers un mécanisme de coordination sectorielle et intersectorielle.
- Permettre l'efficacité et l'efficacé de la coordination et de la gestion de l'information en étroite collaboration avec les autorités nationales pour soutenir le processus de prise de décisions de la communauté humanitaire.
- Renforcer la capacité logistique des intervenants d'urgence nationaux et locaux et le système national de préparation pour mieux répondre aux urgences.

Stratégie de réponse

Pour atteindre les objectifs sectoriels, la stratégie de réponse du secteur Logistique se concentrera sur deux priorités opérationnelles :

1. Coordonner les opérations logistiques humanitaires et soutenir les partenaires humanitaires pour que les parvenir à des opérations logistiques soient rentables et efficaces pour la population dans le besoin.
2. Soutenir le Système National de Gestion des Risques et de Désastres (SNGRD) dans l'amélioration

de son système de préparation aux catastrophes et de ses capacités opérationnelles.

Le secteur Logistique continuera à adopter une approche intégrée d'optimisation de la coordination en étroite collaboration avec les partenaires aux niveaux sectoriel et intersectoriel avec un accent particulier sur la promotion d'une participation accrue des partenaires locaux dans la coordination et le développement de solutions logistiques.

Dans le cadre des priorités opérationnelles, le secteur de la logistique continuera **en premier lieu** à maintenir une plateforme de coordination et d'échange d'informations au niveau central et sur le terrain. En particulier, des groupes de travail seront organisés pour répondre aux défis logistiques communs auxquels sont confrontés les partenaires humanitaires, y compris l'importation d'articles de secours et l'approvisionnement local. Il facilitera l'accès aux services logistiques humanitaires afin d'atténuer l'impact de ces contraintes et de répondre aux besoins des acteurs humanitaires. Il mettra les partenaires en contact avec les outils utiles et les ressources de formation proposée par le Global Logistics Cluster.

En second lieu, le secteur Logistique renforcera les capacités nationales en matière de préparation et de planification des situations d'urgence et leur rôle de chef de file dans la préparation et la réponse aux situations d'urgence. Il continuera à soutenir les

intervenants nationaux dans les situations d'urgence afin d'améliorer leurs processus opérationnels et leurs capacités d'intervention en cas d'urgence, notamment la DGPC.

Le secteur Logistique a élaboré avec ses partenaires un plan de travail pour 2023 guidé par les objectifs sectoriels et la stratégie de réponse élaborés ci-dessus. Le plan couvre 6 domaines clés de la fonction du secteur logistique et se décline en 32 activités.

Stratégie de sortie

En raison de la crise récurrente et de ses conséquences humanitaires, le secteur Logistique, avec le SNGRD, concentrera le renforcement des capacités sur le système et les institutions ayant un impact direct sur la chaîne d'approvisionnement

humanitaire et les interventions d'urgence. Les principales parties prenantes avec lesquelles la chaîne d'approvisionnement peut travailler pour renforcer les capacités logistiques sont la DGPC, le Ministère des travaux publics, le Ministère de l'agriculture, les autorités douanières, les associations d'entreprises et de la société civile comme l'AGERCA, les petits agriculteurs, les fournisseurs locaux de biens et de services, transporteurs et entreprises locales de logistique tierce partie.

Objectifs, Indicateurs et Cibles

Objectif Sectoriel OS1

Alléger les impacts des contraintes d'accès et maximiser l'accès des acteurs humanitaires aux services logistiques communs pour assurer la continuité de leurs opérations et assurer l'accès des populations ciblées aux services essentiels (éducation, santé, eau, protection, abris) à travers un mécanisme de coordination sectorielle et intersectorielle

Contribue à l'Objectif Spécifique SP1.1		CIBLE
INDICATEURS	Nombre de m3 d'intrants humanitaires entreposés par les partenaires humanitaires	1.0k
	Nombre de tonnes de marchandises humanitaires transportées par un par voie maritime, routier, intermodal et aérien	5.5k
	Nombre de gallons de carburant fournis aux partenaires	122.3k
	Nombre de passagers transportés par un par voie aérien	7.5k

Objectif Sectoriel OS2

Renforcer la capacité logistique des intervenants d'urgence nationaux et locaux et le système national de préparation pour mieux répondre aux urgences

Contribue à l'Objectif Spécifique SP2.1		CIBLE
INDICATEURS	Nombre de formations (en ligne et en présentiel) fournies aux intervenants d'urgence nationaux et locaux et le système national de préparation	5
	Nombre de groupes de travail organisés pour résoudre les problèmes logistiques spécifiques	2

Objectif Sectoriel OS3

Permettre l'efficacité et l'efficacité de la coordination et de la gestion de l'information en étroite collaboration avec les autorités nationales pour soutenir le processus de prise de décisions de la communauté humanitaire

Contribue à l'Objectif Spécifique SP1.2		CIBLE
INDICATEURS	Nombre de partenaires humanitaires ayant bénéficié des services du Secteur Logistique	50
	Nombre d'évaluations en besoins logistiques réalisées	5
	Nombre de cartes des contraintes d'accès physique réalisées ou actualisées	10



3.6 Nutrition

PERS. DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FEMMES ET FILLES	ENFANTS	AVEC HANDICAP
779k	779k	84%	33%	15%
FONDS REQUIS (US\$)	PARTENAIRES			
\$31,7M	13			

Objectifs

- Assurer une prise en charge de qualité pour environ 260 000 enfants de moins de 5 ans souffrant de la malnutrition aiguë (sévère et modérée), y compris dans les zones affectées par les urgences
- Assurer la prévention de la malnutrition à travers la promotion des pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant au profit de 519 000 femmes enceintes et allaitantes dans les 10 départements du pays.

Stratégie de réponse

Les interventions nutritionnelles seront mises en œuvre selon une approche multisectorielle, avec une convergence avec les secteurs sensibles comme la santé, la sécurité alimentaire, l'eau, l'hygiène et l'assainissement (EHA), l'éducation et la protection sociale, afin de réduire la mortalité liée à la malnutrition aiguë et la réduction de toutes les formes de malnutrition. Ces interventions se feront aussi bien dans les institutions sanitaires que dans les communautés, avec la contribution des Agents de Santé Communautaire Polyvalents (ASCP) qui seront actifs dans le dépistage de la malnutrition, le référencement des cas et la promotion de la bonne nutrition au niveau des ménages.

Le premier objectif stratégique du secteur vise à assurer une prise en charge de qualité à environ 260 000 enfants souffrant de malnutrition aiguë (sévère et modérée) afin de réduire la mortalité liée à la malnutrition. La malnutrition est en effet un problème majeur de santé publique dans tout le pays, mais elle se concentre surtout dans la ZMPP où la violence des gangs et l'insécurité ont eu un impact significatif sur l'accès des populations aux services sociaux de base, y compris la santé, la nutrition, l'EHA, la protection, et la protection sociale. Ces zones sont aussi confrontées à l'insécurité alimentaire du fait de la faible production alimentaire, de l'inflation, de la flambée des prix des denrées alimentaires et de la pauvreté en général. Un partenariat stratégique sera établi avec les ONG et les organisations de la société civile locales pour atteindre les enfants dans les zones difficiles d'accès comme Cité Soleil, Croix-des-Bouquets, Delmas, etc. L'accès des enfants aux services de prise en charge de la malnutrition aiguë se fera de façon inclusive et sans discrimination aucune. Une attention particulière sera accordée aux enfants et femmes en situation de déplacement, aux femmes ayant subi des violences basées sur le genre, aux personnes souffrant concomitamment de malnutrition aiguë sévère et de maladies à potentiel épidémique (comme le choléra), ainsi que les personnes vivant

avec le VIH ou la tuberculose. Ces groupes seront pris en charge selon les protocoles nationaux en vigueur.

Le deuxième objectif stratégique du secteur nutrition cible environ 519 000 femmes enceintes et allaitantes dans les 10 départements du pays pour des interventions axées sur la promotion des bonnes pratiques alimentaires (messages clés sur l'allaitement maternel, l'alimentation de complément du jeune enfant, tant sur le plan de la diversité alimentaire que de la fréquence des repas).

Questions transversales : AAP, PEAS, protection et inclusion (le genre, l'âge, les groupes marginalisés, etc.)

La redevabilité envers les populations affectées, la protection transversale, la prévention des abus et exploitation sexuelle et des violences basées sur le genre et l'inclusion effective des personnes handicapées dans le programme de nutrition seront renforcées en 2023 à travers les activités suivantes :

- Formation des partenaires du secteur nutrition sur l'identification et le référencement des cas de violences basées sur le genre y compris les abus et l'exploitation sexuels ainsi que sur les barrières d'accès à la réponse humanitaire pour les personnes en situation de handicap et accédant difficilement aux services de nutrition ;
- Renforcement des mécanismes de consultation des populations affectées, dont les mécanismes de plaintes et de feedbacks aux populations affectées (par exemple : rétro-information des enquêtes nutritionnelles et des évaluations nutritionnelles aux populations) ;
- Développement, adaptation et dissémination de supports d'information et de communication sur les violences basées sur le genre y compris les abus et exploitation sexuels et les différentes formes de handicap dans toutes les institutions sanitaires offrant la prise en charge nutritionnelle ;
- Renforcement de l'accès aux services de nutrition et réduction des risques de VBG pour les filles et les femmes de même que les personnes en situation d'handicap vivant dans des localités éloignées à travers la mise en place des cliniques mobiles ;

- Renforcement des connaissances des hommes pour une alimentation favorable pour les filles et les enfants en situation de crise ;
- Réalisation d'audits de sûreté et de sécurité des institutions sanitaires qui offrent les interventions de nutrition en vue de proposer des actions pour minimiser les risques d'exposition des filles et femmes aux violences basées sur le genre dans ces institutions sanitaires ;
- Un mécanisme de suivi mensuel de ces activités sera développé dans un cadre de redevabilité par la coordination du secteur nutrition et disséminé à tous les acteurs de la nutrition.
- Ces activités contribueront à mitiger les risques de violences basées sur le genre y compris les abus et exploitation sexuels auxquels sont exposées les femmes et les filles dans les institutions sanitaires où lorsqu'elles se rendent vers ces centres.

Stratégie de sortie

En 2023, la stratégie de sortie du secteur Nutrition sera axée sur la localisation et l'ancrage communautaire des interventions à travers une implication des acteurs locaux dans la mise en œuvre des interventions de réponse nutritionnelle. Pour cela, un mapping des organisations de la société civile locales sera fait, de concert avec les populations. Un plan de renforcement des capacités en nutrition sera aussi élaboré et mis en œuvre sous la coordination du Ministère de la santé publique et de la population (MSPP), avec un accent sur l'amélioration des capacités en ressources humaines et la qualité des soins au niveau des services de santé dans les 10 départements du pays. Un accent sera également mis sur le renforcement du nexus humanitaire et développement afin de renforcer la résilience des populations à faire face aux crises et vulnérabilités en matière de nutrition.

Objectifs, Indicateurs et Cibles

Objectif Sectoriel OS1

Assurer une prise en charge de qualité pour environ 260,000 enfants de moins de 5 ans souffrant de la malnutrition aiguë (sévère et modérée), y compris dans les zones affectées par les urgences

Contribue à l'Objectif Spécifique SP1.1		CIBLE
INDICATEURS	Nombre d'enfants de 6 à 59 mois pris en charge pour malnutrition aiguë sévère	100.6k
	Nombre d'enfants de 6 à 59 mois pris en charge pour malnutrition aiguë modérée	158.9k
	Nombre d'enfants de moins de 5 ans pris en charge concomitamment pour la malnutrition aiguë sévère et le choléra (ou d'autres maladies à potentiel épidémique) selon les protocoles nationaux en vigueur	500

Objectif Sectoriel OS2

Apporter une réponse nutritionnelle d'urgence axée sur la prévention et la prise en charge de la malnutrition aiguë à au moins 25,000 enfants de moins de 5 ans et 519,000 femmes enceintes et allaitantes en situation de déplacement

Contribue à l'Objectif Spécifique SP1.2		CIBLE
INDICATEURS	Nombre d'enfants de 6-59 mois pris en charge pour malnutrition aiguë (sévère et modérée) dans les zones affectées	259.5k
	Nombre de femmes enceintes et femmes allaitantes dans les zones affectées sensibilisées sur les pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant en situation d'urgence (ANJE-U)	519.1k

Objectif Sectoriel OS3

Assurer une surveillance nutritionnelle active par le biais du dépistage de la malnutrition pour au moins 25,000 enfants de moins de 5 ans et 519,000 femmes enceintes et allaitantes en situation de déplacement

Contribue à l'Objectif Spécifique SP2.1		CIBLE
INDICATEURS	Nombre d'enfants de 6 à 59 mois dépistés pour malnutrition aiguë dans les zones affectées	259.5k

Objectif Sectoriel OS4

Contribuer au renforcement des capacités de préparation et de réponse aux urgences nutritionnelles des institutions nationales en charge de la nutrition au niveau central, départemental et communautaire

Contribue à l'Objectif Spécifique SP2.2		CIBLE
INDICATEURS	Un plan de réponse est élaboré sur la base des résultats de l'enquête SMART 2023 pour les zones les plus vulnérables	1
	Nombre de réunions de coordination sectorielle tenues	12
	Nombre de missions conjointes réalisé par les partenaires	4



BELLE ANSE (SUD-EST), HAÏTI

Dépistage de la malnutrition à Belle Anse @Wendy
Desert / Alianza por la Solidaridad-ActionAid.



3.7 Protection

PERS. DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FEMMES ET FILLES	ENFANTS	AVEC HANDICAP
1,9M	1,2M	49%	66%	7%
FONDS REQUIS (US\$)	PARTENAIRES			
\$42,1M	40			

Objectifs

- Renforcer la surveillance et l'analyse des incidents et risques de protection afin de guider et améliorer la prise en charge holistique par les partenaires humanitaires ;
- Renforcer la protection des personnes affectées à travers des actions de plaidoyer et de mobilisation des ressources tout en s'assurant que les groupes les plus vulnérables ne soient pas laissés de côté ;
- Renforcer les mesures préventives qui promeuvent un environnement protecteur dans les zones à risque ;
- Renforcer la centralité de la protection dans les programmes de réponse humanitaires.

Stratégie de réponse

La stratégie de réponse du secteur protection s'articulera autour des axes suivants :

- Il s'agira de renforcer la coordination du secteur protection, d'étendre le mécanisme de surveillance des risques de protection, d'améliorer l'analyse de l'impact sur les groupes les plus vulnérables et d'améliorer la prise en charge des victimes d'incidents de protection. La coordination du secteur protection sera améliorée par une meilleure articulation et mise en cohérence des ressources et réponses

des acteurs œuvrant dans le domaine de la protection grâce à la tenue régulière de réunions d'établissement des priorités, le déploiement de missions urgentes d'évaluation et de renforcement continu des capacités des membres du secteur. Un accent particulier sera également mis sur l'importance de la localisation et le rôle prépondérant des acteurs nationaux et communautaires dans l'efficacité des réponses humanitaires.

- Le mécanisme de surveillance des risques de protection devra aussi s'étendre et se renforcer au regard de l'augmentation et l'intensification de la violence armée à travers la capitale et les régions du nord du pays. A cet égard, le recrutement de nouveaux moniteurs de protection et le renforcement des capacités des organisations locales et communautaires en termes de collecte d'information s'avèrent indispensables. En raison de leur implantation dans les zones affectées par la violence, ces organisations joueront un rôle prépondérant pour atténuer les défis soulevés par les problèmes d'accès.
- L'amélioration de la collecte d'informations permettra de renforcer et d'augmenter le nombre d'analyses des groupes vulnérables laissés pour compte, mais aussi l'analyse de l'impact des réponses humanitaires sur la diminution des risques. En ce sens, ces analyses permettront

d’informer et guider les programmes et projets des acteurs humanitaires nationaux et internationaux.

Questions transversales : AAP, PEAS, protection et inclusion (le genre, l’âge, les groupes marginalisés, etc.)

Une attention particulière sera consacrée, conjointement avec la task force PSEA du bureau de la résidente coordinatrice dans le cadre de la mise en œuvre de leur plan d’action, à la diffusion des principes du IASC sur les PSEA ainsi que des messages clés. Ces activités seront conduites pendant les séances de renforcement des capacités des OCB et les séances de travail avec les institutions impliquées dans la préparation et la réponse humanitaire.

Les acteurs ciblés ainsi que les bénéficiaires directs pourront faire remonter leurs plaintes notamment par le biais des lignes d’appel des organisations communautaires et des agences du système des Nations Unies. Les plaintes collectées à travers des formulaires dédiés à cet effet seront référées à qui de droit. Les informations seront traitées selon les principes de confidentialité sur la base d’un protocole

d’accord décrivant les termes et les conditions sur l’utilisation des données.

Lors des séances de formation et des focus groupes, des modules seront consacrés à l’inclusion de l’aspect genre.

Stratégie de sortie

Les efforts consacrés à la mise en place du mécanisme de monitoring de protection seront renforcés et transférés vers les structures de protection existantes. Ce transfert progressif se fera vers l’Office de la protection du citoyen (OPC) en sa qualité de lead du secteur protection. Cette démarche sera entamée conjointement selon un plan avec les agences co-leads et les contreparties nationales des sous-secteurs protection de l’enfant, VBG et la protection des migrants, respectivement l’Institut du bien-être social et de recherches (IBESR), le Ministère à la condition féminine et aux droits des femmes (MCFDF) et l’Office national pour la migration (ONM).

3.7.1 Protection : Protection de l’Enfance

PERS. DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FONDS REQUIS (US\$)
1,2M	548k	\$20,1M

Objectifs

- S’assurer que les filles et les garçons les plus vulnérables et/ou victimes de violations et d’abus accèdent aux soins et au soutien holistiques adéquats notamment une prise en charge alternative sûre, renouement des liens familiaux et accès aux biens et services essentiels.
- Renforcer les environnements protecteurs pour les enfants à risque à travers des interventions psychosociales de qualité, des initiatives de prévention et de sensibilisation, et l’appui aux

systèmes locaux de protection de l’enfant y compris dans les écoles.

Stratégie de réponse

- Les axes prioritaires du sous-secteur protection de l’enfant se basent avant tout sur les besoins identifiés au sein des familles et autres structures d’accueil. La crise sécuritaire actuelle qui sévit en Haiti impacte considérablement les familles les plus vulnérables. Cette situation fragilise davantage le système de protection de l’enfant

en pleine période de structuration et déjà marqué par un manque de personnel et de services. Les actions vont se concentrer dans les zones où les enfants sont ou plus à risques notamment les zones frontalières, les 4 points officiels et les non-officiels et les départements de la Zone métropolitaine les plus touchés par la violence,

- La stratégie de réponse consistera à renforcer la capacité de résilience des enfants en besoin de protection et celles des familles ainsi que des communautés, qui se verront davantage protégées avec une plus grande implication des acteurs du système de protection tant au niveau communautaire qu'au niveau national. Ces acteurs étatiques, ONG internationales et nationales ainsi que les organisations à base communautaires verront leurs capacités renforcées à mieux répondre aux besoins divers des familles affectées par la violence des gangs. Le paquet de service offert consistera entre autres en (i) la prise en charge alternative ainsi que la réunification familiale afin d'éviter de fragiliser les enfants non accompagnés et d'augmenter le nombre d'enfants en institution dans le pays, (ii) Assurer l'accès aux services de protection de l'enfant conformément à leurs besoins en santé mentale, d'une prise en charge psychosociale à base communautaire avec des voies d'orientation vers des services plus spécialisés et une gestion de cas appropriée si nécessaire. Un accent particulier sera mis sur les enfants non accompagnés. En plus, l'installation d'espaces sûrs pour les femmes et filles victimes de VBG ainsi que la prise en charge psychosociale, médicale et holistique des enfants victimes de violences.
- la gestion des cas pour les enfants non accompagnés et séparés dans les zones les plus affectées dont la zone métropolitaine de Port-au-Prince, les zones frontalières y compris les départements en passe de devenir des foyers de violence des gangs armés.
- Le sous-secteur protection de l'enfant entend à (iii) : Soutenir le renforcement du système national de protection de l'enfant et les mécanismes de protection des enfants à base communautaire

(pour renforcer l'accès aux services essentiels de base). Afin de parvenir à ce résultat il tend à capitaliser ses actions sur les bonnes pratiques des mécanismes de protection existants dans les différents départements du pays. Ces structures seront renforcées à travers une série de formations et de suivis sur les standards minimum de protection et droits des enfants, ainsi que les référencement des cas des enfants les plus vulnérables. Ces mécanismes de protection de l'enfance auront aussi pour rôle d'appuyer les institutions étatiques et les organisations à base communautaire à mieux répondre aux besoins des enfants en situation de vulnérabilité en incluant les enfants qui vivent avec un handicap et à travers la sensibilisation et la mise en place de mécanismes de référencement fiables.

- Pour aller partout où les enfants ont des besoins et dans les zones difficiles d'accès, la stratégie mobile sera déployée avec un paquet d'interventions minimum, le monitoring des incidents de protection étendu à toutes les communes possibles et ses acteurs formés à la prise en charge psychosociale. Le sous-secteur protection de l'enfance, encouragera la délivrance des actes de naissance, l'identification, le rétablissement de lien familial, la réunification familiale, ou la mise en place de stratégies de préventions, réponses et solutions alternatives pour les enfants les plus vulnérables y compris les enfants non-accompagnés et séparés.
- Un accent sera donné pour élaborer une stratégie de prévention, de réponse et d'engagements spécifique aux enfants associés aux forces et groupes armés. Chaque intervention sera menée à partir de l'analyse des besoins exprimés par les communautés, la redevabilité sera renforcée par le partage d'informations, la participation, les consultations des femmes, des filles et des garçons et les évaluations régulières de la réponse. L'analyse régulière des risques aidera à les mitiger en fournissant les orientations nécessaires liées au principe de "Ne pas Nuire" qui assure la protection et l'accès effectif dans la dignité aux services et des réponses adaptées aux besoins des filles et des garçons.

- La collaboration sera renforcée avec les Clusters WASH, Éducation et Santé. Un focus sera mis avec le cluster éducation pour la mise en place d'un système de référencement intersectoriel pour assurer l'accès aux services d'Education ainsi qu'une évaluation conjointe des besoins de protection. Une collaboration continue avec le sous cluster VBG et protection des migrants pour le partage des informations sur les données désagrégées.
- Également le cluster protection de l'enfance soutiendra l'opérationnalisation des mécanismes de signalement des cas d'abus et d'exploitation sexuelle qui tiennent compte des avis, suggestions des enfants et des femmes.

3.7.2 Protection : Violences Basées sur le Genre

PERS. DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FONDS REQUIS (US\$)
506k	332k	\$12,1M

Objectifs

- Assurer l'accès aux services multisectoriels d'urgence sûrs et confidentiels à 332 417 personnes à risque et survivant(e)s de VBG, y compris le service de gestion de cas, soutien psychosocial, juridique, médical, hébergement temporaire, appui socio-économique ;
- Intensifier les actions de prévention contre les VBG (y compris les EAS) afin de mitiger les facteurs de risque et renforcer les stratégies de protection communautaire.
- Renforcer la transversalité de la protection dans les programmes et projets sur le long terme afin de réduire les gaps dans la préparation et la réponse aux personnes les plus vulnérables.

Stratégie de réponse

Le sous-secteur Violences basées sur le genre (VBG) focalise sa stratégie de réponse sur trois axes prioritaires dont l'amélioration de l'accès aux services holistiques de prise en charge, les renforcements des capacités, l'atténuation des risques et la coordination des interventions de prévention et réponse aux VBG.

Premier axe : Offre de services multisectoriels de prise en charge des personnes à risque et survivant(es) de VBG. Il s'agira de renforcer les services essentiels de prise en charge notamment

les services psychosociaux, médicaux, juridiques, socio-économique et hébergement temporaire. A cela s'ajoute la fourniture d'articles de secours pour la réponse d'urgence aux besoins des femmes et filles victimes et affectées par les déplacements engendrés par la violence des gangs. Cette réponse ciblera les communautés d'accueil et les institutions communautaires de la zone métropolitaine de Port-au-Prince ainsi que des départements limitrophes accueillant les déplacés internes.

Deuxième axe : mise en place de mesures d'atténuation des risques associés aux VBG dans les zones affectées. Il sera principalement question d'intensifier la sensibilisation et la prévention des cas de VBG, y compris EAS à travers l'identification des facteurs de risque et des mesures d'atténuation et le renforcement des mécanismes communautaires.

Troisième axe : renforcement de la coordination des activités de prévention et de réponse aux VBG au niveau national et départemental à travers la formation des acteurs nationaux et locaux sur la préparation et réponse aux VBG en situation d'urgence, la cartographie des services disponibles, la mise en place d'un système harmonisé de collecte et gestion des données VBG et la gestion des cas.

3.7.3 Protection : Protection des migrants

PERS. DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FONDS REQUIS (US\$)
52k	52k	\$8,2M

Objectifs

- D’ici fin 2023, 50 pour cent des migrants rapatriés en Haïti ont reçu une assistance au retour et à la réintégration de manière sûre et digne, particulièrement les migrants les plus vulnérables.
- Renforcement de la protection et de l’assistance aux survivantes des violences basées sur le genre (VBG) conjointement avec le sous-secteur VBG. Les personnes rapatriées et ou déportées victimes de la traite, de l’exploitation, et des autres violations et abus des droits humains bénéficieront d’une d’assistance médicale et psychologique. Les cas qui auront besoin d’une prise en charge plus poussée seront référés aux partenaires du sous-secteur VBG.

Stratégie de réponse

La stratégie du sous-groupe Protection des Migrants sera guidée par deux objectifs principaux :

- Protection et assistance aux migrants haïtiens vulnérables rapatriés ou refoulés des pays de la région, incluant la République dominicaine, et notamment les enfants non accompagnés ou séparés, les femmes enceintes ou allaitantes, et les migrants malades ou blessés. Ces personnes recevront une assistance de base, y compris une aide alimentaire, des soins médicaux ou psychosociaux, un hébergement, une aide au transport pour retourner dans leur région d’origine, ainsi qu’une orientation et une assistance pour obtenir leurs documents d’identité, tout en garantissant leur accès à ces services de manière équitable et durable.
- Une réponse holistique et intégrée sera adoptée pour répondre aux besoins urgents et à long terme de ces migrants, incluant une assistance en cash (pour transport), en nature (nourriture ou habits), et en services (assistance médicale, assistance à la documentation, assistance à la réintégration).

Objectifs, Indicateurs et Cibles

Objectif Sectoriel OS1

Protection Générale - Renforcer la surveillance et l’analyse des incidents et risques de protection afin de guider et améliorer la prise en charge holistique des partenaires humanitaires

Contribue à l’Objectif Spécifique SP1.3		CIBLE
INDICATEURS	Nombre de cas de protection collectés par des informateurs clés ou autres sources d’information qui sont documentés et référés vers les partenaires humanitaires pour une prise en charge holistique	150.0k
	Nombre des personnes y compris les femmes, les hommes, filles, garçons référencés à l’un de services de prise en charge (Appui Psychosocial individualisé, médical, réinsertion économique, légal, hébergement d’urgence, appui psychosocial de groupe via les espaces sûrs et sécurisés)	150.0k

Objectif Sectoriel OS2

Protection Générale - Renforcer la protection des personnes affectées à travers des actions de plaidoyers et de mobilisation des ressources et assurer leur prise en compte en toute dignité dans les programmes humanitaires sans laisser aucun groupe vulnérable de côté

Contribue à l'Objectif Spécifique SP1.3		CIBLE
INDICATEURS	Nombre d'actions de plaidoyer menés auprès des acteurs pour la protection des victimes de violations et d'abus de droits humains	10
	Nombre de mécanismes communautaires redynamisés et mis en place ou renforcés	20

Objectif Sectoriel OS3

Renforcer les mesures préventives qui promeuvent un environnement protecteur dans les zones à risque

Contribue à l'Objectif Spécifique SP2.1		CIBLE
INDICATEURS	Protection Générale - Nombre de mesures préventive prises pour la sécurisation en vue de la promotion d'un environnement protecteur.	10
	Protection de l'enfant - Nombre de membres de comité de protection de l'enfance formés sur la protection de l'enfance en situation d'urgence (le référencement, la traite des enfants, etc...)	1.0k

Objectif Sectoriel OS4

Renforcer la centralité de la protection dans les programme et réponses humanitaires

Contribue à l'Objectif Spécifique SP2.2		CIBLE
INDICATEURS	Protection Générale - Nombre de rapports d'évaluation qui prennent en compte les questions de protection	4
	Protection de l'enfant - Nombre d'enfants affectés par la crise humanitaire dont l'environnement protection est amélioré et le respect de leurs droits est accru	547.1k
	VBG - Nombre des membres de secteurs humanitaires(y compris les non spécialistes VBG) formés sur les normes minimales de préparation, intégration et réponse aux VBG en situation d'urgence	150
	VBG - Nombre d'évaluations conjointes conduites avec les autres secteurs sur les questions de VBG après des désastres naturels et autres chocs	2

Objectif Sectoriel OS5

Protection des migrants - Fournir aux migrants haïtiens rapatriés une assistance et des services de protection de qualité et inclusifs pour qu'ils puissent retourner dans leurs communautés

Contribue à l'Objectif Spécifique SP1.3		CIBLE
INDICATEURS	Nombre des migrants haïtiens rapatriés ayant reçu une assistance pour retourner de manière sûre et digne	52.0k
	Nombre des migrants haïtiens rapatriés ayant reçu une assistance pour une activité génératrice de revenu	10.4k
	Nombre des migrants haïtiens rapatriés qui ont participé à au moins une activité "cash for work"	10.4k

Objectif Sectoriel OS6

Protection de l'enfant - S'assurer que les filles et les garçons les plus vulnérables et/ou victimes de violations et abus accèdent aux soins et au soutien dont ils ont besoin par le biais de référencement approprié, de la gestion de cas et d'autres services spécialisés, notamment prise en charge alternative sûre, renouement des liens familiaux et accès aux biens et services essentiels

Contribue à l'Objectif Spécifique SP1.3		CIBLE
INDICATEURS	Nombre de mineurs non accompagnés (F/G) réunifiés avec leurs familles biologiques	7.2k
	Nombre de cas d'enfants vulnérables référencés et traités ayant bénéficié d'une prise en charge holistique	14.5k

Objectif Sectoriel OS7

Protection de l'enfant - Renforcer les environnements protecteurs d'enfants à risque à travers des interventions psychosociales de qualité, des initiatives de prévention et de sensibilisation, et l'appui aux systèmes locaux de protection de l'enfant y compris dans les écoles

Contribue à l'Objectif Spécifique SP1.3		CIBLE
INDICATEURS	Nombre d'acteurs de protection de l'enfant formés dans la gestion des cas/dossiers de protection de l'enfant, référencement et protection de l'enfance en situation d'urgence	350
	Nombre des enfants affectés par les violences armées ayant bénéficié de prise en charge psychosociale	109.4k

Objectif Sectoriel OS8

VBG - Assurer l'accès aux services multisectoriels d'urgence sûrs et confidentiels à 332,417 personnes à risques et survivant(e)s de VBG (y compris le service de gestion de cas, soutien psychosocial, juridique, médical, hébergement temporaire, appui socio-économique)

Contribue à l'Objectif Spécifique SP1.3		CIBLE
INDICATEURS	Nombre de personnes (y compris les femmes, les hommes, filles, garçons) qui accèdent aux services de prise en charge (Gestion de cas/ Appui Psychosocial, médical, réinsertion économique, légal, hébergement d'urgence)	332.4k
	Nombre de prestataires de services de VBG formés sur la gestion des cas	70

Objectif Sectoriel OS9

VBG - Intensifier les actions de prévention contre les VBG y compris les EAS afin de mitiger les facteurs de risque et renforcer les stratégies de protection communautaire

Contribue à l'Objectif Spécifique SP1.3		CIBLE
INDICATEURS	Nombre de personnes (y compris les acteurs humanitaires, les structures communautaires) formées sur la prévention et mitigation des risques de VBG	60
	Nombre de personnes bénéficiant des activités de prévention, y compris les sessions d'information et orientation sur les services, campagne de sensibilisation, distribution de kits de dignité	332.4k

3.8

Santé



PERS. DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FEMMES ET FILLES	ENFANTS	AVEC HANDICAP
4,5M	1,8M	59%	40%	15%
FONDS REQUIS (US\$)	PARTENAIRES			
\$30,7M	35			

Objectifs

Assurer la disponibilité et l'accès aux services de santé d'urgence aux personnes affectées particulièrement aux plus vulnérables (enfants, femmes enceintes, personnes âgées et en situation de handicap) au niveau institutionnel et communautaire dans les zones affectées par une crise humanitaire y compris dans les sites de déplacés ;

- Renforcer le système de surveillance épidémiologique et de laboratoire pour détecter et confirmer chaque cas de choléra, diphtérie, malaria, polio, rougeole, rage et autres cas à potentiel épidémique afin d'assurer une prise en charge globale et immédiate des cas détectés ;
- Renforcer l'offre de soins obstétricaux et néonataux essentiels et d'urgence pour les femmes enceintes, particulièrement pour celles vivant en zone à risques, celles vivant avec un handicap et pour les nouveau-nés ;
- Assurer l'accessibilité inclusive aux soins de santé primaire pour les personnes affectées particulièrement dans les zones vulnérables ;
- Assurer une prise en charge médicale immédiate de 100 pour cent des cas identifiés de violences sexuelles, et au moins 70 pour cent des victimes et survivants d'autres types de violence

nécessitant une intervention médicale, dans le respect de leur dignité ;

- Renforcer les capacités de préparation et de réponse des institutions de santé dans les zones à risque d'aléas naturels et de violences ;
- Assurer un appui technique et logistique aux directions centrales et départementales dans la coordination, la mise en œuvre, l'intégration et le suivi des activités de santé (santé sexuelle, reproductive, néonatale et infantile, vaccination).

Stratégie et modalités de réponse

Le secteur Santé apportera une réponse intégrée et multisectorielle qui inclut à la fois la disponibilité et l'accès aux soins de santé primaire et le renforcement de la prévention, la surveillance et la réponse aux épidémies. Pour apporter cette réponse, les partenaires du secteur santé cibleront 1,8 million de personnes dont 65 pour cent de femmes enceintes, allaitantes, et de filles, 40 pour cent d'enfants et 15 pour cent de personnes vivant avec un handicap.

Les grandes actions qui guident la réponse du secteur santé sont les suivantes :

- Renforcement des capacités de préparation et de réponse des acteurs et institutions à travers l'élaboration des plans de contingence,

les pré positionnements, le renforcement des compétences des prestataires du niveau national et sous national ;

- Renforcement de l'offre du paquet essentiels de services de santé de qualité ;
- Amélioration du système de surveillance épidémiologique (alertes, détection et riposte), aux épidémies et tout évènement de santé ;
- Renforcement de la stratégie de la localisation de l'intervention humanitaire (capaciter des prestataires et agents de santé communautaire,

des associations communautaires, des groupements,...) pour une réponse intégrée et rapide ;

- Renforcement de la coordination de toutes les parties prenantes à travers un appui technique, logistique et financier au niveau national et sous national pour la tenue des réunions de coordination, le suivi/supervision des activités, l'approvisionnement

Objectifs, Indicateurs et Cibles

Objectif Sectoriel OS1

Assurer la disponibilité et l'accès aux services de santé d'urgence aux personnes affectées particulièrement aux plus vulnérables (enfants, femmes enceintes, personnes âgées et en situation de handicap) au niveau institutionnel et communautaire dans les zones affectées par une crise humanitaire y compris dans les sites de déplacés

Contribue à l'Objectif Spécifique SP1.1		CIBLE
INDICATEURS	Nombre de personnes déplacées dans les sites ayant bénéficiés des soins de santé d'urgence désagregés par sexe âge et handicap	155.0k
	Nombre de personnes non déplacées ayant bénéficiés des soins de santé d'urgence désagregés par sexe âge et handicap	221.7k

Objectif Sectoriel OS2

Renforcer le système de surveillance épidémiologique et de laboratoire pour détecter et confirmer chaque cas de choléra, diphtérie, malaria, polio, rougeole, rage et autres cas à potentiel épidémique afin d'assurer une prise en charge globale et immédiate des cas détectés

Contribue à l'Objectif Spécifique SP1.1		CIBLE
INDICATEURS	Nombre de cas confirmés de choléra, ... pris en charge au niveau institutionnel	5.4k
	Nombre de séances de formation réalisées pour les équipes médicales d'urgences	21
	Nombre de personnes affectées par une épidémies (choléra, diphtérie, malaria, polio, rougeole, rage et autres cas à potentiel épidémique) ayant été vaccinées	500.0k

Objectif Sectoriel OS3

Renforcer l'offre des soins obstétricaux et néonataux essentiels pour les femmes enceintes, particulièrement pour celles vivant en zone à risques, celles vivant avec un handicap et pour les nouveau-nés

Contribue à l'Objectif Spécifique SP1.2		CIBLE
INDICATEURS	Nombre de filles et de femmes en âge de procréer ayant reçus des soins obstétricaux et néo-nataux d'urgence dans les zones affectées par des crises prolongées	170.7k

Objectif Sectoriel OS4

Assurer l'accessibilité inclusive aux soins de santé primaire pour les personnes affectées particulièrement dans les zones vulnérables

Contribue à l'Objectif Spécifique SP1.2

CIBLE

INDICATEURS	Nombre de personnels de santé formés dans les zones affectées par les crises prolongées	620
--------------------	---	-----

Objectif Sectoriel OS5

Assurer une prise en charge médicale immédiate de 100% des cas identifiés de violences sexuelles, et au moins 70% des victimes et survivants d'autres types de violence nécessitant une intervention médicale, dans le respect de leur dignité

Contribue à l'Objectif Spécifique SP1.3

CIBLE

INDICATEURS	Nombre de cas de violences sexuelles et des victimes/survivants d'autres types de violence pris en charge dans les institutions sanitaires	6.4k
--------------------	--	------

Objectif Sectoriel OS6

Renforcer les capacités de préparation et de réponse des institutions de santé en impliquant les acteurs communautaires dans les zones à risque d'aléas naturels et de violences

Contribue à l'Objectif Spécifique SP2.1

CIBLE

INDICATEURS	Nombre de personnels des institutions sanitaires formés sur le Dispositif Minimum d'Urgence (DMU)	13
	Nombre d'institutions sanitaires équipées en dispositif minimum d'urgence (DMU)	10
	Nombre de personnels de santé formés dans les activités de santé d'urgence	620

Objectif Sectoriel OS7

Assurer un appui technique et logistique aux directions centrales et départementales dans la coordination, la mise en œuvre, l'intégration et le suivi des activités de santé (santé sexuelle, reproductive, néonatale et infantile, vaccination, ...)

Contribue à l'Objectif Spécifique SP2.2

CIBLE

INDICATEURS	Nombre de plans de contingence nationaux et départementaux actualisés	10
	Nombre de directions sanitaires centrales et départementales soutenues en RH et équipement	10
	Nombre de personnes couverts par les stocks de contingence disponibles	468.8k



3.9

Sécurité Alimentaire

PERS. DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FEMMES ET FILLES	ENFANTS	AVEC HANDICAP
4,9M	2,4M	51%	38%	16%
FONDS REQUIS (US\$)	PARTENAIRES			
\$420M	54			

Objectifs

Assurer un accès immédiat à la nourriture (en nature ou en coupon/espèce) à 2,4M de personnes en insécurité alimentaire

- Protéger/restaurer les moyens d'existence de 1 million de personnes affectées par les crises alimentaires et soutenir l'amélioration des productions végétale, animale et halieutique des ménages vulnérables, y compris les personnes déplacées et les retournées
- Renforcer la capacité d'intervention de tous les acteurs du secteur Sécurité alimentaire, y compris les agents de l'État, les représentants des structures locales
- Soutenir durablement les communautés affectées par l'insécurité alimentaire aiguë et promouvoir des moyens de subsistance résistants aux conflits, aux chocs et aux facteurs de stress économiques et climatiques en créant une synergie entre les acteurs humanitaires et ceux du développement
- Renforcer la résilience des populations à travers des actions de préparation aux chocs tout en améliorant l'efficacité et la coordination des interventions des institutions du secteur de la sécurité alimentaire au niveau national et départemental

Stratégie de réponse

La stratégie de réponse proposée par le secteur visera dans un premier temps à répondre aux besoins humanitaires urgents avec un effet direct et immédiat. Elle s'articulera autour d'une assistance alimentaire couplée au soutien au secteur agricole (les campagnes agricoles, le sous-secteur d'élevage, la pêche et l'aquaculture) et d'autres moyens d'existence.

L'intégration des deux premiers objectifs de cette stratégie se fera d'une part par des distributions alimentaires en vivre et/ou cash, pour les personnes en situation d'urgence et d'autre part par des actions visant à améliorer durablement la situation alimentaire, nutritionnelle et socio-économique des ménages vulnérables. Cette approche duale permettra à ces ménages d'amorcer un relèvement accéléré. Les principales activités proposées pour restaurer en urgence les moyens d'existence sont la distribution d'intrants et des formations techniques sur l'agriculture, l'élevage et la pisciculture.

L'assistance alimentaire conditionnelle (FFA et FFW), proposée par la stratégie permettra la création d'avoirs productifs et protégera également les moyens d'existence des ménages vulnérables. Les interventions du type activités génératrice de revenus

(AGR), seront encouragées et alignées aux besoins spécifiques des ménages ciblés.

Cette logique d'intervention couplant l'assistance alimentaire et la restauration des moyens d'existence s'inscrit dans le cadre de l'approche mise en œuvre en Haïti par l'État et ses partenaires techniques et financiers, notamment dans la Politique et Stratégie Nationales de Souveraineté et Sécurité Alimentaire et de Nutrition en Haïti (PSNSSANH). Cette approche humanitaire duale permettra le renforcement des efforts accomplis par les acteurs pour promouvoir la transition entre l'humanitaire et le développement, selon le contexte, les zones d'intervention et les partenaires de mise en œuvre.

Questions transversales : AAP, PEAS, protection et inclusion (le genre, l'âge, les groupes marginalisés, etc.)

Le secteur, à travers ses partenaires, durant l'ensemble des différentes phases de la réponse, assurera la mise en œuvre d'un mécanisme de redevabilité envers les populations affectées par la participation des bénéficiaires à tous les niveaux et pour une meilleure inclusion des personnes assistées dans la planification et la programmation de l'assistance. La réponse tiendra compte des questions

de genre, de l'âge, des personnes handicapées, des groupes minoritaires, et le principe « ne pas nuire ».

Les communautés affectées seront consultées dans toutes les phases de mise en œuvre des interventions. Les partenaires du secteur veilleront à la mise en place de ces consultations, avec une forte implication et appropriation des bénéficiaires de l'aide. Des mécanismes opérationnels de gestion des plaintes/ réclamations adaptés au contexte seront mis en place, des enquêtes de monitoring post-distributions (PDM) et des évaluations participatives, conduites par le biais de discussions en focus groupes, seront menées dans l'optique d'apprécier la perception et le niveau de satisfaction des bénéficiaires pendant et après l'intervention. Le secteur et ses membres s'engageront à partager avec les communautés affectées des informations sur la sélection des bénéficiaires et des informations sur leurs droits dans le cadre des interventions.

Stratégie de sortie

Compte tenu de certains aspects structurels de la crise humanitaire en Haïti, le secteur veillera à l'amélioration de la complémentarité et à des synergies stratégiques et opérationnelles entre les acteurs humanitaires et ceux du développement.

Objectifs, Indicateurs et Cibles

Objectif Sectoriel OS1

Assurer un accès immédiat à la nourriture (en nature ou en coupon/espèce) pour les 2,4M de personnes ciblées en insécurité alimentaire critique/aiguë

Contribue à l'Objectif Spécifique SP1.1		CIBLE
INDICATEURS	Nombre de personnes recevant une assistance alimentaire d'urgence par modalité (désagrégées par sexe, âge et handicap, SADD), y compris les déplacées ou retournées	2.4M
	Pourcentage de patients et accompagnants dans les Centres de Traitement du Choléra (CTC) bénéficiant de repas chauds	100

Objectif Sectoriel OS2

Protéger/restaurer les moyens d'existence des populations affectées par les crises alimentaires et soutenir l'amélioration des productions végétale, animale et halieutique des ménages vulnérables pour 1M de personnes, y compris les personnes déplacées et les retournées

Contribue à l'Objectif Spécifique SP1.2		CIBLE
INDICATEURS	Nombre de personnes ayant bénéficié d'un appui en moyens d'existence (AGR) ou kit agricole (productions végétale, animale et halieutique) par modalité (désagréé par SADD et handicap)	780.1k
	Nombre de personnes affectées bénéficiant des activités à Haute intensité de Main d'Œuvre (Cash Food for Work, FFA)	220.0k

Objectif Sectoriel OS3

Renforcer la capacité d'intervention de tous les acteurs du secteur sécurité alimentaire y compris les agents de l'État, les représentants des structures locales, en se basant sur les principes humanitaires concernant en particulier les problématiques de PSEA et de GBV

Contribue à l'Objectif Spécifique SP1.3		CIBLE
INDICATEURS	Pourcentage des membres du secteur sécal formés en PSEA et GBV	100

Objectif Sectoriel OS4

Renforcer la capacité d'intervention de tous les acteurs du secteur sécurité alimentaire y compris les agents de l'État, les représentants des structures locales, en se basant sur les principes humanitaires concernant en particulier les problématiques de PSEA et de GBV

Contribue à l'Objectif Spécifique SP 2.1		CIBLE
INDICATEURS	Pourcentage de ménages dont le LCSi (Livelihood Coping Strategy Index) a baissé (SADD)	20

Objectif Sectoriel OS5

Renforcer la résilience des populations à travers des actions de préparation aux chocs tout en améliorant l'efficacité et la coordination des interventions des institutions en sécurité alimentaire au niveau national et départemental

Contribue à l'Objectif Spécifique SP2.2		CIBLE
INDICATEURS	Pourcentage de personnes (de structures étatiques et organisations) recevant une formation pour améliorer la coordination et la réponse	100
	Nombre d'activités renforcées pour une réponse anticipée (ex. système d'alerte précoce fonctionnel, veille humanitaire, etc.)	1
	Nombre d'évaluations de la sécurité alimentaire et de marché conduit au cours de l'année	5



3.10

Coordination

FONDS REQUIS (US\$)	PARTENAIRES
\$4,1M	94

Objectifs

- Assurer une réponse humanitaire cohérente, centrée sur les personnes, pilotée localement et flexible
- Un leadership systématique et prévisible sur l'accès
- Assurer l'inclusivité de la réponse humanitaire
- Assurer un financement humanitaire catalytique qui a un impact sur le quotidien des personnes affectées

Stratégie

OCHA, en étroite collaboration avec le Ministère de la planification et de la coopération externe (MPCE), continuera à faciliter la coordination de la réponse humanitaire de 93 partenaires (organisations des Nations Unies, ONG nationales et internationales). En 2023, OCHA étendra sa présence dans les zones de vulnérabilité liées aux chocs climatiques et aux flux migratoires forcés. Ainsi, en 2023, la structure de OCHA se présentera comme suit :

- Un bureau à Port-au-Prince
- Une antenne aux Cayes
- Une antenne à Cap Haïtien

Objectifs et principales activités Coordination

- Fournir un soutien stratégique et opérationnel à l'EHP pour assurer une approche orientée vers l'action stratégique ;

- Assurer une coordination intersectorielle efficace (ISCG) en encourageant la multisectorialité de la réponse et en assurant le suivi des alertes et des gaps ;
- Promouvoir les consultations avec les personnes affectées et veiller à l'inclusion de leurs points de vue dans le cycle de programmation humanitaire à travers le groupe de travail AAP ;
- Promouvoir l'agenda de la localisation à travers le soutien au Cadre de Liaison Inter-Organisations (CLIO) ;
- Soutenir et mener des évaluations conjointes des besoins et l'analyse des besoins intersectoriels, y compris avec l'outil rapide d'évaluation et soutenir l'intégration de la dimension de genre, de la protection, du handicap et de la redevabilité ;
- Coordonner le développement de l'Aperçu des besoins humanitaires et du Plan de réponse humanitaire ;
- Soutenir les mécanismes inter-agences, les autorités nationales, et les partenaires locaux dans la préparation et la réponse aux urgences ;
- Soutenir la Coordinatrice des affaires humanitaires dans ses efforts de plaidoyer public et privé en faveur des personnes affectées, y compris les thèmes relatifs à la protection des civils, et la violence basée sur le genre, les EAS, et la protection des acteurs humanitaires.

Accès

- A travers le Groupe de travail accès, les contraintes d'accès sont identifiées, suivies

et analysées, et leur impact mesuré afin de mieux informer la prise de décision pour une réponse coordonnée ;

- Un plaidoyer constant auprès des populations civiles, autorités nationales et locales, gangs, police, acteurs humanitaires et bailleurs de fonds permet de maintenir et d'améliorer l'accès humanitaire ;

Des mesures opérationnelles inclusives centrées sur l'engagement communautaire et la protection de la population civile sont mises en place pour minimiser les contraintes d'accès.

Nexus

- Identifier et convenir de la manière dont les acteurs humanitaires contribuent aux nexus et où d'autres acteurs (développement et gouvernement) doivent intervenir ;

- En collaboration avec le bureau du RCO, identifier et documenter les activités dans le cadre du nexus à financer par a.) financement humanitaire b.) financement du développement) d'autres types de financements (c.-à-d. gouvernement et financement du fonds de consolidation de la paix).

Inclusivité

- Identifier et éliminer les obstacles à l'accès à l'aide humanitaire des plus vulnérables (personnes handicapées, personnes âgées etc.) à travers le système des secteurs ;
- Promouvoir les consultations avec les personnes affectées et l'inclusion de leurs points de vue ;
- Suivre l'engagement des lead et co-lead des secteurs humanitaires sur la prise en compte de l'égalité du genre.

Partie 5 : **Annexes**

BELLE ANSE (SUD-EST), HAÏTI

De jeunes mères et leurs enfants reviennent d'un atelier de sensibilisation à la malnutrition, Belle Anse. @Wendy Desert / Alianza por la Solidaridad-ActionAid.



5.1

Chiffres de Planification par Zone Géographique et par Secteur

PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES	FONDS REQUIS (US\$)	PARTENAIRES
5,2M	3,2M	\$719,9M	94

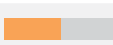
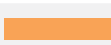
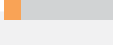
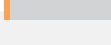
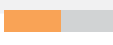
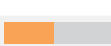
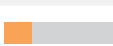
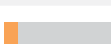
FEMMES	HOMMES	ENFANTS	PERS. AVEC HANDICAP
52%	48%	51%	12%

Par zone géographique

DÉPARTEMENT	PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES	BESOIN CIBLÉES	AVEC HANDICAP	PDI	RETOURNÉES	PARTENAIRES OPÉRATIONNELS
Artibonite	782,7k	399,2k		33,8k	-	20	
Centre	363,3k	166,8k		16,9k	14,0k	17	
Grande'Anse	277,7k	132,2k		19,0k	-	29	
Nippes	202,0k	79,6k		9,1k	-	25	
Nord	464,8k	241,3k		18,3k	10,9k	21	
Nord-Est	216,7k	102,8k		12,8k	24,4k	14	
Nord-Ouest	391,1k	237,6k		34,4k	-	18	
Ouest	1,8M	1,3M		172,0k	155k	2,6k	57 
Sud	385,9k	184,1k		23,0k	-	40	
Sud-Est	355,6k	290,3k		46,1k	-	26	

Par Secteur

SECTEUR/MULTI-SECTEUR	PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES	BESOIN CIBLÉES	FONDS REQUIS (US\$)	PARTENAIRES D'OPÉRATION
 Abris et biens non alimentaires	4,2M	405k		57,8M 	12
 Coordination	-	-		4,1M 	94
 Coordination et gestion des camps	201k	108k		3,3M 	3
 Eau potable, Assainissement et Hygiène	3,3M	1,6M		64,4M 	27
 Éducation	4,0M	1,6M		50,0M 	25
 Logistique	-	-		15,8M 	3
 Nutrition	779k	779k		31,7M 	13
 Protection	1,9M	1,2M		42,1M 	40
Protection générale	1,9M	150k		1,7M 	-
Protection de l'enfant	1,2M	548k		20,1M 	-
Violences basées sur le genre	506k	332k		12,1M 	-
Protection des migrants	52k	52k		8,2M 	-
 Santé	4,5M	1,8M		30,7M 	35
 Sécurité Alimentaire	4,9M	2,4M		420M 	54

SECTEUR/MULTI-SECTEUR	PERS. CIBLÉES	PAR SEXE FEMMES HOMMES (%)	FEMMES HOMMES	PAR AGE ENFANTS ADULTES AGÉS (%)	AVEC HANDICAP
 Abris et biens non alimentaires	405k	57 43		50 39 11 	15%
 Coordination et gestion des camps	108k	57 43		49 40 11 	15%
 Eau potable, Assainissement et Hygiène	1,6M	55 45		45 49 6 	10%
 Éducation	1,6M	51 49		100 0 0 	10%
 Nutrition	779k	84 16		33 67 0 	15%
 Protection	1,2M	49 51		66 33 1 	7%
Protection générale	150k	15 85		5 95 0 	8%
Protection de l'enfant	548k	51 49		100 0 0 	10%
Violences basées sur le genre	332k	70 30		45 52 3 	12%
Protection des migrants	52k	25 75		12 88 0 	3%
 Santé	1,8M	59 41		40 54 6 	15%
 Sécurité Alimentaire	2,4M	51 49		38 55 7 	16%

5.2

Et si nous ne répondons pas ?**Abris/BNB**

Sans un soutien à la hauteur des besoins, plus de 400 000 personnes n'auront pas accès à des abris adéquats ni à des biens essentiels. Cette situation exposera les personnes vulnérables, en particulier les femmes, les enfants, celles vivant avec un handicap et les personnes âgées, à des conditions de vie non dignes et à des risques de protection extrêmes, y compris la violence basée sur le genre. De plus, en l'absence de logements adaptés, les disputes et les pressions familiales risquent d'augmenter, ce qui, ajouté au manque d'intimité des hommes et des femmes, peut conduire à plus de frustration et de violence contre les membres de la famille.

CCCM

En cas de non-réalisation des interventions humanitaires prioritaires du secteur CCCM, les conditions de vie précaires des PDI passeront de difficiles à catastrophiques. Et seuls les quelques sites de déplacés internes accessibles pourraient continuer de recevoir des assistances partielles. Les conditions de vie dans les sites se dégraderont davantage et les problématiques de protection inhérentes aux sites ne seront pas adressées. Les personnes en situation de handicap seront laissées pour compte.

Eau, hygiène et assainissement

En l'absence de réponse, des conséquences majeures sur la vie des personnes affectées se manifesteront à travers l'apparition et/ou l'aggravation de maladies liées au manque d'eau, d'assainissement et d'hygiène dont le choléra. Cela engendrera un accroissement de la morbidité et de la mortalité au sein de la population affectée.

Education

Si les conditions d'accès à l'éducation de qualité, si un contexte de protection et de sécurité favorable n'est pas établi et si le secteur n'arrive pas à mobiliser des fonds et coordonner efficacement les moyens à court et à long terme pour répondre aux besoins identifiés, il sera alors impossible d'arriver à une inversion de la tendance des besoins.

De plus, dans le contexte actuel de Haïti, c'est l'école qui met le ton. Quand les écoles fonctionnent, particulièrement celles situées dans des zones violentes et difficiles d'accès, tout un ensemble d'activités économiques fonctionnent aussi : le transport public, les petits commerçants, etc. L'école est la seule chose qui maintient un semblant de vie aujourd'hui dans les zones complexes. Le problème ne sont pas les jours de classes perdus, mais le traumatisme, la violence chez les enfants, les jeunes, les parents, et les enseignants, et le temps pour reconstruire la confiance des usagers est extrêmement long et précieux.

Sécurité Alimentaire

Considérant la hausse surélevée du panier alimentaire atteignant 88 pour cent en février 2023 (rythme annuel), l'accès des familles vulnérables à l'alimentation sera hypothéqué en 2023 sans l'intervention des acteurs. Divers chocs économiques ont entraîné une érosion du pouvoir d'achat des familles expérimentant une baisse de leurs capacités à couvrir leurs dépenses alimentaires. Se référant aux résultats du Rapport ENSSAN 2022 selon lequel 39 pour cent et 38 pour cent des enquêtés ont révélé respectivement le manque d'encadrement et le coût élevé des intrants comme facteurs limitant la performance agricole, les agriculteurs perdraient les

opportunités de revenus et d'alimentation provenant des récoltes si un appui opportun n'est pas fourni pour assurer la campagne de printemps.

Dans le contexte de crise profonde en Haïti, l'action humanitaires et de développement combinées devraient prévenir, atténuer et renforcer la résilience aux chocs, en apportant des solutions plus durables à l'insécurité alimentaire prolongée.

Santé

Le système de santé haïtien est au bord de l'effondrement et l'assiette fiscale reste précaire compte tenu de la profondeur et de la durée de la crise sécuritaire et économique. Si aucune réponse adéquate, en particulier financière, n'est assurée, l'impact de la crise sur l'excès de mortalité, en particulier chez les groupes les plus vulnérables (femmes enceintes, allaitantes et les enfants) sera catastrophique.

Nutrition

L'émaciation sévère est la forme la plus mortelle de la malnutrition aiguë, car les enfants souffrant d'émaciation sévère ont 12 fois plus de risques de mourir qu'un enfant bien nourri (référence :

<https://www.unicef.fr/article/la-malnutrition-aigue-menace-la-vie-de-millions-denfants-vulnerables/>).

Par conséquent si les enfants qui souffrent de la malnutrition aiguë sévère ne bénéficient pas d'une prise en charge rapide et de qualité, il y a aura une forte mortalité parmi ces enfants. Ces interventions sont directement liées à la survie de milliers d'enfants et doivent être accessibles partout, en tout temps sans discrimination.

Protection

En l'absence de mécanisme de surveillance et de rapportage, les populations affectées ne recevront aucun soutien pour reconstruire leurs moyens de subsistance. Les survivantes de VBG n'auront pas accès aux services de prise en charge, entraînant un risque élevé d'exposition aux maladies sexuellement transmissibles. Les familles et les enfants déplacés internes et les migrants seront particulièrement vulnérables à la violence, aux abus, à l'exploitation et à la traite de personnes.

5.3

Comment Contribuer

Contribuer au Plan de réponse humanitaire

Pour consulter l'Aperçu des besoins humanitaires (HNO) et le Plan de réponse humanitaire (HRP), ainsi que les rapports de suivi de la réponse (PMR) et contribuer au financement de ce plan, en appuyant les organisations qui participent à sa mise en œuvre, veuillez visiter les sites internet :

<https://response.reliefweb.int/haiti>

<https://reliefweb.int/country/hti>

<https://fts.unocha.org/appeals/1121/>

Contribuer via le Fonds Central d'Intervention d'Urgence (CERF)

Le CERF constitue un instrument de financement humanitaire offrant désormais trois types d'opportunités de financement. Premièrement, le CERF apporte un financement initial et rapide lors de nouvelles crises et urgences humanitaires. Deuxièmement, le CERF peut offrir du financement pour les opérations et les crises humanitaires sous-financées ou oubliées. Une troisième fenêtre, encore en étape d'expérimentation, permet d'anticiper les événements et les chocs. Le Fonds CERF, qui est un fonds commun unique géré par OCHA, tient compte uniquement des actions humanitaires urgentes et de première nécessité pour sauver des vies. Le fonds reçoit des contributions essentiellement des gouvernements, mais également de fondations, de compagnies privées, d'associations caritatives et de particuliers.

Pour avoir plus d'informations sur le CERF et son fonctionnement, et pour y contribuer, veuillez visiter le site internet du CERF :

<https://cerf.un.org/>

5.4

Acronymes

AAP	Accountability to Affected People/ redevabilité envers les populations affectées	FAO	Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture
AGR	Activité génératrice de revenus	FEFA	Femmes enceintes et femmes allaitantes
ASC	Agents de santé communautaires	FTS	Financial Tracking Service/Service de suivi financier
AWG	Assessment Working Group/Groupe de travail évaluation	GAM	Gender with Age Marker / Marqueur âge et genre
BINUH	Bureau intégré des Nations Unies en Haïti	GT	Groupe de travail
BNA	Biens non alimentaires	GTAH	Groupe de Travail Accès Humanitaire
CCCM	Camp Coordination and Camp Management/ Gestion et Coordination des sites	GTG	Groupe de Travail Genre
CH	Coordonnatrice humanitaire	GTS	Ground Truth Solutions
CLIO	Cadre de Liaison Inter-Organisations	GTTM	Groupe de Travail sur les Transferts Monétaires
CRC	Centres de Ressource Communautaire	HCDH	Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme
CS	Comités Scolaires	HNO	Humanitarian Needs Overview/Aperçu des besoins humanitaires
DdR	Domaine de responsabilité	HRP	Humanitarian Response Plan/Plan de réponse humanitaire
DGPC	Direction générale de la Protection civile	IASC/CPI	Interagency Standing Committee/ Comité Permanent Inter-organisations
DIH	Droit international humanitaire	IBESR	Institut du bien-être social et de recherches
DINEPA	Direction nationale de l'eau potable et de l'assainissement	IPC	Integrated Food Security Phase Classification/ Cadre intégré de classification de sécurité alimentaire
DRU	Département de réponse d'urgence	ISCG	Intersector Coordination Group/Groupe de coordination intersecteurs
DSR	Détermination du statut de réfugié	MAM	Malnutrition aiguë modérée
DTM	Displacement Tracking Matrix/ Matrice de Suivi des Déplacements	MAS	Malnutrition aiguë sévère
EHA	Eau, hygiène et assainissement	MAST	Ministère des Affaires sociales et du Travail
EHP	Équipe Humanitaire Pays	MCDFD	Ministère à la Condition féminine et aux Droits des femmes
ENSSAN	Enquête Nationale de Suivi de la Sécurité Alimentaire		

MENFP	Ministère de l'Education Nationale et de la Formation professionnelle	RCO	Office of the resident coordinator/Bureau du Coordonnateur résident
MINUSTAH	Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti	REGAH	Réseau pour l'Égalité du Genre en Contexte Humanitaire
MPCE	Ministère de la Planification et de la Coopération externe	SISNU	Système d'Information Sanitaire Unique
MSNA	Evaluation multisectorielle des besoins	SNGRD	Système national de gestion des risques de désastres
MSP	Ministère de la santé publique et de la population	TEPAC	Techniciens Eau potable et Assainissement
OCHA	Office for the Coordination of Humanitarian Affairs/Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires	UCLBP	Unité de construction, de logements et de bâtiments publics
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations	UNDSS	UN Department of Safety and Security/ Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies
ONG	Organisation non-gouvernementale	UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
ONM	Office national pour la migration	UNHAS	United Nations Humanitarian Air Service/ Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies
OPC	Office de protection du citoyen	UNHCR	United Nations High Commissioner for Refugees/Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
OS	Objectif Stratégique	UNICEF	United Nations Children's Funds/ Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
OSC	Organisation de la société civile	USD	Dollar américain
PAM	Programme Alimentaire Mondial	VAM	Analyse et cartographie de la vulnérabilité
PDI	Personne déplacée Interne	VBG	Violences basées sur le genre
PDM	Post Distribution Monitoring/Suivi post-distribution	VIH	Virus de l'immunodéficience humaine
PE	Protection de l'enfant	ZMPP	Zone métropolitaine de Port au Prince
PNH	Police Nationale Haïtienne		
PRH	Plan de réponse humanitaire		
PSEA	Protection against sexual exploitation and abuse/ Protection contre l'exploitation et les abus sexuels		

5.5

Notes Finales

- 1 ZMPP : Zone métropolitaine de Port-au-Prince
- 2 Le schéma de l'approche par zone est en cours de finalisation.
- 3 Au total 16 lead et co-lead des secteurs et sous-secteurs humanitaires ont pris part à l'enquête en ligne : coordination inter secteur, éducation, sécurité alimentaire, santé, protection des migrants, protection VBG, protection de l'enfance, nutrition, nutrition, logistique, eau potable, hygiène et assainissement.
- 4 Round DTM # 3 Nombre des sites IDPs dans la ZMPP

**PLAN DE RÉPONSE
HUMANITAIRE**
HAÏTI